

ALGÉRIE-ETATS UNIS
Boukadoum félicite Blinken pour sa nomination au poste de secrétaire d'Etat

P. 24

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'OMBRE
Des effets concrets du Plan de développement stratégique

P. 3

GRÈVE DES 8 JOURS (28 JANVIER AU 04 FÉVRIER 1957)
"Porter la lutte pour l'indépendance sur la scène internationale" (Universitaire)

P. 3

INDICATEUR DE L'INFLATION EN ALGÉRIE

Le taux annuel à 2,4% en 2020

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 2,4 % en 2020, a-t-on appris, hier, auprès de l'Office national des statistiques (ONS). En 2020 et comparativement à 2019, en dehors des

services dont le rythme d'évolution a accusé une baisse, un relèvement a caractérisé les biens alimentaires (+0,2%) et les produits manufacturés (+5,35%), "ce qui a nécessairement

influé sur l'évolution du rythme global d'inflation dont le taux passe de 2% en 2019 à 2,4% en 2020", a indiqué l'Office.

P. 24

DKnews/APS



ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Aider les commerçants informels à intégrer le circuit légal

P. 6

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CNSE)

Enquête économique sur les conséquences de la Covid-19

P. 3

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bilan et perspectives du secteur

P. 4

SANTÉ

BRONCHIOLITE

Comment désobstruer le nez du bébé ?

Pp 12-13

FOOTBALL

ELECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA

La candidature de Zetchi rejetée

P. 21



AUDIOVISUEL

L'ARAV met en garde contre la diffusion de programmes sans autorisation

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition d'un terroriste et arrestation de trois éléments de soutien en une semaine

P. 24

SÉTIF

Plus de 54 milliards DA d'exportation en 2020



La valeur des exportations hors hydrocarbures durant 2020 a atteint sur le territoire de la Direction régionale des douanes de Sétif plus de 54,571 milliards DA, a indiqué mardi la sous-directrice chargée de l'informatique et de la communication, Amel Rehab.

Ces exportations ont évolué de 20,93 % comparativement à 2019 durant laquelle la valeur des exportations avait été de plus 44,789 milliards DA en dépit de la pandémie Covid-19 qui a eu des répercussions négatives sur l'économie mondiale, a précisé la même cadre à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des douanes (26 janvier).

Pas moins de 1,585 interventions de terrain ont été effectuées par les brigades des douanes à travers les wilayas de Jijel, Bejaia, Bordj Bou Areridj, M'sila et Sétif relevant de la Direction dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé transfrontalier, selon la même responsable.

AÏN TÉMOUCHENT

Deux corps sans vie rejetés par les vagues



Deux corps sans vie rejetés par les vagues ont été découverts, mardi, dans la zone rocheuse des côtes de la commune de Terga (Aïn Témoüchent), a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. Les deux corps sans vie de sexe masculin dans un état de décomposition très avancé ont été évacués par les services de la protection civile vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" d'Aïn Témoüchent, a-t-on indiqué.

Les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour connaître les circonstances de cette découverte macabre, a-t-on relevé de même source.

CONSTANTINE

Six blessés dans un accident de la circulation près de la commune d'Ouled Rahmoune

Six (6) personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu mardi après-midi, dans la commune d'Ouled Rahmoune (Sud de Constantine), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident est survenu suite à une collision entre deux (2) véhicules de tourisme, sur un tronçon de la route nationale (RN) 3 plus exactement à la zone de Ras El Ayne, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

L'accident, ont souligné les services de ce corps constitué, a provoqué des blessures de divers degrés à six (6) personnes âgées entre 9 et 57 ans.

Les victimes qui ont bénéficié sur place des premiers secours, prodigués par des médecins pompiers, sont actuellement sous surveillance médicale, à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub, a-t-on noté. Une enquête a été ouverte, par les services de sécurité territorialement compétents, afin de déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

LAC "DHAIA" DE TAMESGUIDA (MEDEA)

L'accès des véhicules désormais "interdit"



L'accès au site du lac "Dhaia", sur les monts de Tamesguida, nord de Médéa, sera désormais "interdit" aux voitures pour des raisons "liées à la préservation de l'écosystème local". Cette mesure, qui vise, en premier lieu, à préserver le fragile équilibre écologique de ce site naturel, a été décidée suite à la dégradation du couvert végétal, situé aux alentours du lac, par des amateurs de courses automobiles qui viennent organiser régulièrement des "rodéos motorisés" à l'intérieur du site, a expliqué le chef de daïra de Médéa, Brahim Boumaaza.

Visiteurs, randonneurs ou sportifs pourront toujours accéder au lac, profiter de l'air vivifiant de la région, se ressourcer et se détendre, mais doivent, toutefois, faire preuve de civisme et contribuer, à travers leurs comportements, à la sauvegarde de ce site naturel, en évitant de le transformer en dépôt à ciel ouvert", a insisté Brahim Boumaaza.

SAIDA

Un mort et sept blessés dans un accident de la circulation



Une personne est morte et sept (7) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route, survenu mardi dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN 94) reliant les wilayas de Saïda et Tiaret au lieu-dit "Belfettouh" (commune de Ouled Brahim) suite à une collision entre deux véhicules faisant un mort et 7 autres blessés graves, a-t-on indiqué.

Les agents de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés et les transférer aux urgences médicales de l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda.

Le corps de la victime a été déposé à la morgue de cet hôpital. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

BÉCHAR

Journées d'information sur le Centre d'Instruction de la 40^{ème} Division d'Infanterie Mécanisée (MDN)

Des journées d'information sur le Centre d'Instruction de la 40^{ème} Division d'Infanterie Mécanisée (40^{ème} DIM) ont débuté lundi au Centre d'Information Territorial de Béchar, en vue de faire connaître aux citoyens de la région cette structure d'Instruction, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A l'ouverture de ces journées, un film documentaire a été projeté sur le Centre, outre l'organisation de divers ateliers et expositions pour faire connaître cette structure de formation, ses missions et les conditions de recrutement au public notamment aux habitants de la région".

Cette manifestation vise également à présenter au public les équipements sophistiqués, les outils et les méthodes pédagogiques modernes du Centre permettant de former au sein de l'arme d'Infanterie, des personnels capables de s'acquitter de leurs nobles missions et de défendre la patrie avec confiance, force et constance.

Cet événement a été marqué également par plusieurs exhibitions en art martial kuk sool, ajoute le communiqué.

ORAN

Décès du moudjahid Dr Mohamed Guentari

Le moudjahid Dr Mohamed Guentari est décédé mardi à Oran à l'âge de 79 ans et sera inhumé dans l'après-midi au cimetière d'Aïn El Beida, a-t-on appris auprès de la direction des moudjahidines.

Le défunt Mohammed Guentari, né à Béni Snouss dans la wilaya de Tlemcen, avait rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale en 1956 comme commissaire politique (mouhafedh) de l'ALN et membre au conseil de la zone 1 de la Wilaya V historique.

Peu Mohamed Guentari avait suivi des études et recherches sur la guerre de libération nationale et obtenu le diplôme de doctorat en France dans ce domaine, avant d'exercer comme enseignant à l'université d'Oran et fut l'un des responsables des unités de recherche sur la guerre de libération nationale. Le défunt a laissé plusieurs ouvrages et études sur l'histoire de la guerre de libération nationale dont "Epopées de la femme algérienne dans la révolution et les crimes du colonisateur français", "Les manifestations du 11 décembre 1960" et "Les fils barbelés et les champs de mines sur les frontières algériennes".

MOSTAGANEM

133 millions DA au profit des zones d'ombre

Financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, 27 opérations de développement urgentes ont été approuvées dernièrement par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en faveur de 38 zones d'ombre relevant de 17 communes, a-t-on indiqué.

Il s'agit notamment d'opérations de raccordement aux réseaux d'eau potable, d'extension des réseaux divers, de rénovation de canalisations vétustes et de réalisation des systèmes de drainage des eaux pluviales et d'assainissement (22 opérations) outre l'ouverture de pistes et l'aménagement de routes sur 4 kilomètres (5 opérations).



DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'OMBRE

Des effets concrets du Plan de développement stratégique (bilan)

Les données relatives à la mise en œuvre du Plan stratégique pour le développement stratégique des zones d'ombre au titre de l'année 2020 font ressortir un bilan positif en terme de concrétisation des objectifs tracés et de réalisation d'effets concrets sur le terrain, a fait savoir, mardi, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Le plan de développement vise à "satisfaire les besoins de la population des zones d'ombres en eau potable, généraliser le raccordement à l'électricité et au gaz naturel et à désenclaver les zones isolées et montagneuses, tout en améliorant les conditions de la scolarisation des enfants".

Dans ce cadre, il a été procédé, selon la même source, à l'organisation d'un recensement moderne et participatif des zones d'ombre, dans le but d'orienter les opérations de développement, et ce à travers la mise au point d'un système informatique au niveau local, renfermant 16 critères d'évaluation.

De même qu'il a été procédé à l'inscription des opérations, en associant les citoyens et les associations locales, ce qui a permis de recenser 13.587 zones d'ombre au niveau national. Les indicateurs de l'année écoulée montrent l'achèvement de 7276 projets sur 8143 projets recensés, soit un taux de réalisation de

89,35%, selon la même source qui fait état de l'enregistrement d'un taux d'avancement de 80 % dans 633 opérations et d'un taux de 50 % dans 635 opérations, ainsi que d'un nombre global des projets inscrits qui s'élève à 12.841 projets.

Dans le but de parachever les opérations inscrites, "une enveloppe de 188,42 milliards de Da a été mobilisée, à la faveur de la réorientation des programmes inscrits précédemment à la charge du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, des budgets des Collectivités locales et des Plans communaux de développement (PCD). Bien que coïncidant avec les efforts de lutte contre la Covid-19, la mise en œuvre du Plan de développement des zones d'ombre a permis d'avoir "des effets concrets sur le terrain". Ainsi, en terme de l'Alimentation en eau potable (AEP), "le réseau de l'eau s'est vu renforcé par la réalisation de 2700 km de réseaux". Il s'agit également de la réhabilitation 495 km et



le raccordement au réseau d'eau, de plus de 173.000 foyers au profit de près de 830.000 habitants. Quant à l'assainissement, "un nouveau réseau de 1.100km a été réhabilité et plus de 79.000 foyers raccordés, au profit de près de 398.000 habitants".

En matière d'énergie électrique, "un nouveau réseau de 218km a été réalisé et plus de 33.000 foyers raccordés, au profit de près de 166.000 habitants, en sus de l'équipement de 2.531 logements de 860 panneaux solaires".

S'agissant de l'éclairage public et de l'approvisionnement en gaz, la même source a fait état de la réalisation de 600km de réseau d'éclairage public et de la réhabilitation de 253km, outre "la réalisation de 2.055km du réseau et du raccordement de plus de 56.000 foyers en gaz, au profit de près de 284.000 habitants". Les opérations de désenclavement ont permis de "renforcer le réseau routier par la réalisation de 1.323km, la réhabilitation de plus de 2.800km et l'ouverture de 884km de voies dans des zones isolées". Afin d'améliorer les conditions scolaires, "375 salles d'étude et 84 cantines scolaires ont été réalisées et 298 écoles et 51 restaurants réhabilités, outre le renforcement du parc du transport scolaire par 471 nouveaux bus et 515 bus loués". A l'effet de renforcer les structures de santé de proximité, "32 nouvelles salles de soins ont été réalisées et 175 autres réhabilitées", en sus de "225 espaces de loisirs réalisés".

GRÈVE DES 8 JOURS (DU 28 JANVIER AU 04 FÉVRIER 1957)

Un appui pour porter la lutte pour l'indépendance sur la scène internationale (Universitaire)

La grève des 8 jours (du 28 janvier au 04 février 1957), observée en pleine guerre de libération nationale, a constitué un appui considérable pour porter la lutte pour l'indépendance sur la scène internationale, a affirmé le professeur Mohamed Lahcene Zeghidi, historien et enseignant à l'université d'Alger. Cette action, décidée par le Front de libération nationale (FLN), était un "choix salutaire" pour appuyer le combat des Algériens pour l'indépendance, lors la tenue de la 11e session de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la cause nationale, a expliqué l'universitaire dans un entretien à l'APS.

L'historien estime qu'après le congrès de la Soummam, "il était impératif de mobiliser l'opinion publique internationale sur la cause algérienne et que le FLN en était le seul guide". "C'est la raison pour laquelle les membres du CCE avaient décidé de se lancer dans la lutte pacifique", a-t-il dit, ajoutant que jusqu'en 1956, les dirigeants du FLN "focalisaient sur l'organisation et la mobilisation à l'intérieur". L'universitaire considère que la grève des 8 jours était un modèle d'organisation, car "tout a été pris en considération pour permettre au peuple, notamment les couches sociales défavorisées, de subvenir à leurs besoins durant la période de la grève", soutenant que cette action qui était un tournant dans la guerre de libération nationale, était "un pari réussi pour les dirigeants du FLN". M. Zeghidi souligne que l'adhésion à l'appel du FLN à travers le

territoire national était le fruit de l'organisation et de la restructuration de la société après le congrès de la Soummam. Cela s'explique, poursuit-il, par le fait qu'en 1956 plusieurs organisations ont vu le jour, notamment l'Union des étudiants musulmans algériens, l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et l'Union générale des commerçants algériens (Ugca). En plus de l'écho jugé retentissant de la grève sur le plan international, l'événement a eu aussi des retombées à l'intérieur, selon l'historien. "La grève a fait avorter les réformes annoncées sous Jacques Soustelle et démolit la politique de la force et la solution militaire décidée par l'administration coloniale. Cet événement historique a brisé le mur de la peur et montré l'adhésion du commerçant algérien à la révolution", a-t-il ajouté.

La Zone autonome d'Alger mise à rude épreuve

La grève des 8 jours était aussi une période difficile pour les militants de la Zone autonome d'Alger (ZAA), selon plusieurs témoins. Lachgar Mohamed Laid, militant dans la ZAA, affirme que la grève était une réponse à l'administration coloniale qui "voulait démontrer par tous les moyens que le FLN ne représentait rien". "A ce moment-là, il y avait plusieurs tiraillements, les messalistes ont créé le MNA, un mouvement contre révolutionnaire. Ensuite, il y a eu la création des (combattants de la liberté) par

les communistes. Le FLN a donc décidé de prendre les choses en main et voulait démontrer que le peuple était derrière lui", souligne M. Lachgar.

Il affirme que l'armée coloniale considérait la grève comme "une action insurrectionnelle" pour justifier la répression, les tortures et les massacres qui ont été commis. En dépit de la répression, l'organisation de la ZAA, décapitée durant la grève, a été recrée au bout de deux mois, soutient M. Lachgar, soulignant que "La zone autonome a résisté pendant plusieurs mois, malgré le quadrillage de la ville par l'armée coloniale et des actions spectaculaires y ont été organisées".

Belkacem Khezmat, délégué des Moudjahidines de la Daïra de Bab El Oued, était au moment des faits un transporteur d'armes à la Casbah d'Alger. Il dit se rappeler que la réaction d'es soldats français pour tenter de casser la grève n'a eu lieu qu'au troisième jour. "Les soldats ont saccagé les magasins et forcé les employés grévistes à se rendre à leur travail. Il y a eu plusieurs arrestations, des emprisonnements, des tortures et des disparitions", raconte-t-il.

"On a compris que le peuple devait être entendu dans le monde entier et que l'ALN n'était pas composé de bandits, mais de révolutionnaires", ajoute l'ancien transporteur d'armes, qui a été chargé durant la grève de collecter des fonds pour aider les familles nécessiteuses. Si Tahar, un militant de l'ALN au

Clos Salembier, à Alger, évoque, pour sa part, "les glorieuses journées" de la grève des 8 jours, mais qui ont été marquées par une violence de la part de l'armée coloniale. "Les paras avaient encerclé Alger et forcé des portes de maisons durant la nuit à la recherche de militants. Ils ont même déshabillé des femmes devant leurs maris, des magasins de commerçants grévistes ont été pillés", se remémore-t-il. Les larmes aux yeux. Ce témoin considère que la grève avait permis de "fournir" les maquis, notamment ceux des wilaya IV4 et III, en militants. "Ces derniers fuyaient Alger. Ils préféreraient mourir au maquis les armes à la main que de mourir torturés", confie Si Tahar, rappelant que c'était la première fois qu'il voyait "les bérêts verts", des unités de parachutistes spécialisés dans la torture. Avec amertume, il estime que l'ALN avait perdu, lors de cette grève, plusieurs de ses militants qui ont été soit arrêtés, soit liquidés et dont un nombre important demeure, selon lui, disparus à ce jour. Bourahla Mohamed, militant de la zone autonome et ancien condamné à mort, a été, lui, arrêté à l'issue de la grève et est resté détenu près de trois mois dans une villa en construction occupée par les paras à El Biar. "J'étais au milieu de plusieurs personnes qui étaient avec moi en détention, torturées à mort pour certaines d'entre-elles, portées disparus à ce jour, pour d'autres", se souvient l'ancien condamné à mort, 64 ans après les faits.

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CNESE) Finalisation prochaine d'une enquête économique sur les conséquences de la Covid-19

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) est sur la voie de finaliser une enquête économique d'envergure sur les conséquences de la Covid-19 sur l'économie nationale, et ce en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a affirmé mardi le président du Conseil, Réda Tir. Invité du Forum du journal "Echaâb", M. Tir a indiqué que cette enquête qui porte sur 1.500 familles et 1.500 entreprises, mettra en évidence la vulnérabilité de l'économie du pays face aux retombées de la crise sanitaire et fournira des scénarios de la situation économique future du pays.

Dans le même sillage, le même responsable a fait état de l'élaboration par son instance, d'une seconde enquête relative au niveau de vie du citoyen algérien, en collaboration avec l'Agence de développe-

ment social (ADS), ajoutant que les résultats de ce rapport seront consignés au titre d'un projet qui sera intitulé "Economie de la famille". Répondant à une question sur la situation économique actuelle du pays et les retombées de la crise sanitaire sur la structure de la production, M. Tir a qualifié la situation de "modérée", tout prévoyant un taux de croissance économique "acceptable" en 2021, à condition, a-t-il expliqué, d'une application rigoureuse des mesures de relance économique, comme soulignée par le Président de la République. M. Tir a, en outre, indiqué que dire que la monnaie nationale vit actuellement un état d'"effondrement" est une qualification "qui n'est pas correcte", affirmant que le dinar peut être tiré vers le haut et sa valeur renforcée, par l'augmentation des investissements et de la production et l'intensification de l'exportation.

S'agissant des investissements dans le continent africain, M. Tir a fait savoir que le CNESE concevra une plateforme informatique via son site web, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères. Cette plateforme comportera tous les appels d'offres relatifs aux grands projets publiés sur les médias africains, afin que les opérateurs algériens puissent prospecter et exploiter les opportunités d'investissements qui se présentent dans certains appels d'offres.

Compte tenu de la position stratégique de l'Algérie comme portail de l'Afrique, les opérateurs algériens doivent commencer à investir sur le marché africain, a précisé M. Tir, soulignant que les entre prises algériennes et les investisseurs peuvent consulter le site Web du conseil en vue de prendre connaissance des opportunités d'investissement en Afrique dans divers domaines

économiques. Dans le même sillage, il a indiqué que le CNESE avait auparavant présenté des études au président de la République, lesquelles s'articulent autour de la création des succursales de banques algériennes en Afrique, "afin de permettre aux investisseurs algériens d'accéder au continent noir". Soulignant le rôle de médiateur que joue le conseil entre le gouvernement et les opérateurs économiques, à travers une cellule de veille intelligente qui œuvre à la définition des conceptions et des prévisions exactes dans différents domaines, M. Tir a mis en exergue qu'en tant qu'"organe consultatif", le CNESE veuille à aplanir toutes les difficultés bureaucratiques qui entravent l'acte d'investissement. Afin d'atteindre cet objectif, ajoute le responsable, le Conseil a mis au point un système numérique permettant à tout investisseur se heur-

tant aux difficultés administratives ou problèmes dans la réalisation de son projet d'adresser une demande (via ce système numérique) au conseil qui l'étudiera. Le CNESE a également œuvré pour le développement d'une large base de données, en s'appuyant sur des moyens technologiques modernes (intelligence artificielle), afin de fournir des données précises qui permettent le développement de perceptions et de prévisions exactes en vue d'assurer l'aboutissement des projets dans divers domaines. S'agissant des prérogatives du conseil, consacrées dans la nouvelle Constitution, M. Tir a affirmé qu'avec la publication du nouveau décret, signé le 06 janvier par le Président Tebboune, le CNESE a retrouvé son indépendance qui repose, notamment, sur les moyens d'enquête sur les différents dossiers socioéconomiques.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Rapprochement avec le monde économique (ministre)

Les conventions conclues par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec les différents partenaires ont été une véritable opportunité pour conforter le rapprochement avec le monde économique, a affirmé mardi à Djelfa le ministre du Secteur, Houyou Benfriha.

Présidant une rencontre à l'Institut national de formation et d'enseignement professionnels à la cité "Bahara" dans la ville de Djelfa, au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que les "seize (16) conventions conclues récemment avec différents secteurs ont eu un impact positif pour le secteur et permis de raffermir le lien avec l'environnement économique".

Mme Benfriha a souligné que les conventions conclues "ont permis de développer des formations qui répondent aux besoins du marché", mettant en avant l'efficacité de la toute première convention avec le secteur de la pêche qui a permis de dispenser des formations "qualitatives" dans 29 métiers de la pêche et de l'aquaculture.

Pour Mme Benfriha, "la convention ne se limite pas seulement aux cérémonies de signature, mais englobe un travail et un grand effort, à travers l'élaboration des programmes et la mise à disposition d'équipements, ainsi que la répartition des spécialités créées de la formation aux établissements du secteur". Le tout correspondant à une cartographie nationale claire et ordonnée, en fonction des



besoins de chaque wilaya, a-t-elle précisé. La wilaya de Djelfa, bien qu'elle ne soit pas une wilaya côtière, est également concernée par la convention conclue avec le secteur de la pêche, en ce sens qu'un travail de promotion de l'aquaculture est en cours devant encourager les jeunes à investir ce domaine.

Enumérant les secteurs concernés par les conventions de partenariat, le ministre a cité, entre autres, l'Environnement, l'Industrie, ainsi que d'autres départements ministériels en lien avec le développement économique.

Lors de cette rencontre, le ministre a écouté un nombre de préoccupations des affiliés au secteur, portant sur plusieurs sujets en lien avec la performance, les promotions et les aspects pédagogiques, ainsi que sur des questions qui concernent les établissements du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya.

La visite de travail et d'inspection effectuée par le ministre Benfriha a concerné plusieurs structures et instituts de formation implantés au chef-lieu de la wilaya, où elle a écouté les préoccupations et intérêts des stagiaires.

MOUDJAHIDINE - ANNIVERSAIRE

9^e anniversaire de la mort du membre du groupe historique des 22, le moudjahid Belhadj Bouchaib

L'université d'Ain Temouchent a commémoré mardi en collaboration avec la Direction des moudjahidine et ayants droit le 9^e anniversaire de la mort du membre du "Groupe des 22" historique, le moudjahid Belhadj Bouchaib dit Si Ahmed dont elle porte le nom.

Dans une communication abordant les différentes étapes historiques du moudjahid Belhadj Bouchaib (1918-2012) et son parcours militant au Parti du peuple algérien (PPA), puis au Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et combattant au sein de l'Organisation spéciale (OS) dans la région, le chercheur en histoire, Miloud Reguig, a rappelé que le défunt moudjahid fut chargé de la mission d'instruction et de prospection dans les régions de Tiaret et de Chlef, entre autres, en compagnie du moudjahid défunt Hocine Ait Ahmed et prit part à l'attaque de la Grande poste d'Oran en avril 1949.

Le conférencier a également évoqué que le regretté moudjahid a rejoint le groupe historique des 22 qui l'a nommé membre responsable de la direction de la Wilaya IV historique en compagnie de Rab ah Bitat et Souidani Boudjemaa jusqu'à son arrestation en septembre 1955

et son incarcération jusqu'à 1962.

L'universitaire Mohamed Gnenache a, dans sa communication, mis l'accent sur l'importance de faire le lien entre le passé et le présent pour explorer l'avenir et de glorifier les exploits et les combats des artisans de la guerre de libération nationale dont le défunt moudjahid Belhadj Bouchaib "qui croyait en le projet national visant à libérer le pays". Au passage, il a salué l'officialisation par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du 8 mai de chaque année "Journée nationale de la mémoire", de même que l'ouverture de la chaîne TV "la mémoire", qu'il considère comme "des acquis importants qui font que la société algérienne demeure en contact permanent avec sa mémoire et que les générations montantes connaissent les sacrifices consentis par leurs prédécesseurs".

La cérémonie, abritée par l'université "Belhadj Bouchaib", a enregistré la présence du wali d'Ain Temouchent, M'hamed Amoumen, des autorités locales et des membres de la famille révolutionnaire qui ont honoré plusieurs moudjahidine de la wilaya en reconnaissance à leurs sacrifices pour le pays.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bilan et perspectives du secteur

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a présenté, mardi devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), le bilan d'activités du secteur pour l'exercice 2020 ainsi que ses perspectives, rappelant la poursuite de la modernisation et du renforcement du réseau national de télécommunications.

Le ministre a présenté, devant la commission présidée par Chaabane Elouaer, le bilan des réalisations de son secteur durant l'exercice 2020 notamment aux volets télécommunications et postes, à savoir le projet du câble sous-marin en fibre optique Alval/Orval (reliant Alger et Oran à Valence en Espagne) qui permettra d'améliorer la capacité de transmission, outre "la poursuite du programme de modernisation et du renforcement du réseau de télécommunications et des transports". Il a également fait état de "réalisation de 7000 km de fibres optiques".

Dans ce sillage, M. Boumzar a fait savoir que son secteur "œuvre à la valorisation et la rationalisation du spectre national des fréquences en vue d'améliorer les prestations des opérateurs".

Pour ce qui est des zones d'ombre et du grand sud, le ministre a indiqué que son secteur avait réalisé "166.000 points d'accès pour la 4G, outre l'élargissement de la couverture à 85% au niveau de 508 zones isolées". Au volet Poste, M. Boumzar a mis en avant "la coordination efficace entre son département et la Banque d'Algérie, soulignant que les retraits en 2020 ont atteint près de 4.549 mds DA, un chiffre avoisinant le niveau enregistré en 2019".

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le paiement électronique via la plateforme d'Algérie poste a connu une croissance de +487% alors que les opérations enregistrées au niveau des dispositifs de paiement électronique

d'Algérie poste ont vu une hausse de +773%. Quant à la numérisation du secteur, le représentant du gouvernement a passé en revue "les efforts déployés afin de finaliser la numérisation du retrait de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), le versement des taxes des inscriptions scolaires des trois cycles d'enseignement via le service e-paement ou par carte Ed-dahabia".

Concernant l'amélioration de l'accueil des clients de la Poste, M. Boumzar a tenu à rappeler que "la période de distribution des retraites est passée de 4 à 12 jours", citant également l'optimisation de l'opérateur public Express mail service (EMS), passant de la 61^{ème} position à la 16^{ème} à l'échelle mondiale.

S'attardant sur l'utilisation rationnelle des deniers et la promotion des micro-entreprises, le ministre a mis en avant le rôle du portail "Saf-qatik" dédié à l'encouragement des projets à travers la publication des appels d'offre publics du secteur de la Poste.

De même qu'il a souligné l'importance de la Convention destinée aux entreprises financées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), rappelant par la même l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques simplifiant l'accès des micro-entreprises à la commande publique. Intervenant suite à l'exposé du ministre, les députés se sont félicités "des efforts consentis par l'Etat au service du citoyen et du pays, notamment en matière de mise en service du câble sous-marin à fibre optique, et l'élaboration de textes réglementaires à approuver ultérieurement par le Gouvernement".

Cependant, les membres de la Commission ont jugé primordial de traiter le faible débit d'internet, développer les prestations de services postaux, remédier à l'insuffisance de liquidités et au manque de bureaux postaux.

DOUANES

Vers le raccordement au satellite ALCOMSAT

La Direction générale des douanes (DGD) s'apprête, dans le cadre du parachèvement du processus de numérisation, à lancer un projet de double raccordement au satellite algérien ALCOMSAT, a indiqué mardi un responsable à la DGD. Lors des festivités de la célébration de la Journée internationale de la douane, un responsable à la DGD a évoqué, dans un exposé, la finalisation de l'étude technique et l'élaboration d'un projet de contrat avec Algérie Télécom Satellite (ATS), l'opération ayant été dégelée en juin 2020.

L'opération prévoit le raccordement de 49 stations fixes et 35 autres mobiles à ALCOMSAT d'ici 2022, selon le même responsable. Il s'agit également de la préparation en cours d'un projet de contrat avec Algérie Télécom en vue de renforcer les liaisons par fibres optiques au niveau des douanes, de 83 stations actuellement à 197 stations durant la période 2021-2022. Aussi, a-t-il fait état de la finalisation des travaux d'installation des matériels du Data-center des douanes. Evoquant le nouveau système informatique en partenariat avec les douanes de la Corée du Sud, le même responsable a précisé que la phase "de la réingénierie des processus" a été accomplie, outre "le développement du prototype future

des opérations douanières", alors que la phase d'"analyses et de modélisation informatique" sera entamée dès février 2021. Il est attendu en outre le début de la réception des principales unités du système informatique durant le premier semestre de 2022, tandis que la réception des autres unités est prévue pour 2023.

Depuis son lancement au deuxième semestre de 2019, le projet du nouveau système informatique compte au total 15 unités informatiques, ainsi qu'un guichet unique permettant l'échange électronique de documents et de données avec les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur.

A ce propos, le même intervenant a indiqué que le Secrétariat général du Gouvernement a approuvé le projet du décret exécutif en juin 2020, qui se trouve actuellement en attente de ratification définitive par les hautes autorités.

Des conventions bilatérales et multilatérales seront conclues à l'effet d'encadrer l'opération d'échange de documents et de données informatisés.

APS



ENIEM DE TIZI-OUZOU

Vers la reprise du travail après la nomination d'un nouveau P-dg

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou, en arrêt d'activité depuis le 1er décembre, reprendront le travail dès dimanche prochain suite à la nomination d'un nouveau président directeur-général (P-dg) à la tête de l'entreprise, a-t-on appris de source syndicale de l'entreprise.

M. Mustapha Chaoui, qui a été installé mardi dans ses fonctions à la tête du groupe électroménager en remplacement de M. Djillali Mouazer, au siège de la direction du groupe, en présence du président du groupe Elec El Djazair, s'est rendu au niveau du complexe d'Oued-Aïssi où il s'est brièvement entretenu avec les travailleurs.

Après leur entrevue, "les travailleurs, globalement satisfaits de la décision prise par les pouvoirs publics, ont décidé de reprendre le travail dès dimanche avec l'organisation d'une assem-



blée générale pour la désignation de leurs représentants au Conseil d'administration (CA)", a indiqué à l'APS, le représentant syndical Mouloud Ould El Hadj.

Lors de cette rencontre, "l'annulation du congé technique décidée par l'an-

cienne direction a été soumise au nouveau P-dg qui s'est engagé à étudier la question au sein du CA", a ajouté souligné M. Ould El Hadj. En arrêt technique d'activité durant le mois de décembre pour cause de rupture de stocks des matières premières et le blocage de crédits par la banque, et d'une grève menée par les travailleurs à partir du 3 janvier, un plan de relance a été élaboré en collaboration avec le groupe Elec El Djazair et le ministère de l'Industrie pour permettre la relance de l'activité de l'ENIEM.

MILA

Enquête sociale sur la qualité du service de l'eau et d'assainissement

L'enquête sociale sur la qualité du service de l'eau et d'assainissement lancée à l'initiative du ministère de tutelle a ciblé 2.300 clients de l'unité de Mila de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris mardi du directeur local des ressources en eau, Messaoud Lachab.

Le nombre de clients ciblés par cette enquête depuis son lancement la semaine écoulée, représente 18% du nombre global des clients concernés par l'enquête estimée à 12.000 clients répartis à travers le territoire de la wilaya de Mila, a précisé le même responsable à l'APS.

Qualifiant de "satisfaisant", le résultat réalisé à ce jour, le même responsable a indiqué que l'achèvement de cette enquête sociale aura lieu dans les délais impartis, soit dans 3 mois.

Une commission ministérielle composée de représentants du ministère de tutelle, de la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA) et du bassin hydrographique, s'est déplacée lundi à Mila pour inspecter le travail des enquêteurs à travers les communes de Mila, Amira Arras et Rouached, selon la même source.

Les membres de la commission ministérielle qui ont suivi sur le terrain le déroulement de cette enquête sociale ont exprimé leur satisfaction et ont eu à écouter au cours d'une réunion de travail les préoccupations et contraintes rencontrées par les enquêteurs activant dans la wilaya, a fait savoir le même responsable.

Selon le directeur de wilaya des ressources en eau, les préoccupations

posées ont été prises en considération et seront prises en charge "immédiatement" pour permettre le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions.

Les enquêteurs chargés de l'opération et dont le nombre avoisine les 100 enquêteurs répartis à travers les communes de la wilaya ont subi une formation dispensée par le représentant de l'Agence nationale de gestion intégrée de l'eau, a rappelé la même source.

Les enquêteurs agiront à l'aide d'applications téléchargeables sur les téléphones mobiles leur permettant de remplir les données et informations parvenues des clients et les transmettre en temps réel aux instances concernées pour davantage d'efficacité dans la conduite de l'enquête.

CHLEF

Plus de 140 opérations d'exportation enregistrées en 2020

Plus de 140 opérations d'exportation ont été enregistrées par la direction régionale des douanes de Chlef, durant l'exercice 2020, a-t-on appris auprès de cette institution.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'un point de presse consacré à la présentation du bilan d'activités du secteur en 2020, la chargée de communication auprès de la direction régionale des douanes de Chlef, Rima Yechkour, a signalé l'enregistrement en 2020, par cette même administration douanière de "142 opérations d'exportation ayant concerné essentiellement des produits alimentaires divers, des produits chimiques, des matières premières pour le textile, des légumes et des dattes", a-t-elle détaillé.

La majeure partie de ces opérations a été réalisée à partir des ports de Mostaganem et de Ténès (55 km au nord de Chlef), sachant que la direction régionale des douanes de Chlef couvre les wilayas de Chlef, Mostaganem, Ain Defla, Relizane, Tiaret et Tissemsilt. Au volet

importation, il a été enregistré, durant le même exercice 2020, plus de 9.100 autorisations (d'importation) ayant permis la collecte de plus de 20 milliards de DA de droits et taxes douanières, a-t-elle informé. S'agissant des litiges, la même responsable a fait état de 1.128 affaires enregistrées durant l'année écoulée, dont 957, saisies au niveau des bureaux et 151 affaires de contrebande, alors que le montant global des amendes enregistrées a dépassé les trois milliards de DA. Mme.

Yechkour a, par ailleurs, souligné les "efforts consentis par les agents douaniers au lendemain de la déclaration de la pandémie de la Covid-19, notamment en matière de facilitation du transit du matériel médical, des médicaments et autres moyens et équipements susceptibles d'éradiquer ce virus et de maîtriser la situation sanitaire", a-t-elle dit. La Journée internationale de la douane (26 janvier), célébrée cette année sous le slogan "relance, renouveau, résilience : la douane au service

d'une chaîne logistique durable", a été marquée par l'organisation, par la direction régionale des douanes de Chlef, de portes ouvertes sur le secteur et la promotion en grade de 20 agents douaniers. Une cérémonie en l'honneur d'un nombre de retraités, qui ont reçu des attestations de mérite de la part de l'Organisation mondiale des douanes, en reconnaissance de leur travail distingué, en 2020, a été également organisée à l'occasion. (A)

TLEMCCEN

Le port de "Sidna Youchar" sera dédié à la pêche hauturière (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé mardi à Tlemcen que le port de "Sidna Youchar" (daira de Ghazaouet), sera dédié à la pêche hauturière. Lors de sa visite à cette nouvelle infrastructure portuaire, située dans la commune de Dar Yaghmoracen (Tlemcen), le ministre a indiqué, qu'une étude sera incessamment lancée pour "adapter cette infrastructure en port de pêche en haute mer".

L'intérêt de l'étude est de donner des solutions adéquates pour permettre au port d'accueillir les grands bateaux de pêche au lieu des petits métiers, des chalutiers et autres prévus initialement dans ce projet, a-t-il fait savoir.

Le port de "Sidna Youchar" était destiné aux activités de pêche avec une capacité de 295 embarcations. Réceptionné en 2020, le port devra connaître la réalisation de nouvelles structures, telle qu'une halle à marée, des cases de pêcheurs, un bloc administratif, une station de ravitaillement ainsi que la réalisation d'atelier de réparation navale, fa-

brique de glaces outre des ateliers de ramonage.

Ecoutant les préoccupations des professionnels locaux, notamment celle liée à la possibilité d'exercer au niveau de cette nouvelle infrastructure, le ministre a instruit de créer une commission, composée de la direction de la pêche, des représentants des petits pêcheurs et les autorités locales afin de "recenser tous ceux qui activent dans ce secteur et de convertir leurs activités de plaisanciers à des marins pêcheurs professionnels". Il a insisté sur la formation des ces pêcheurs. La délégation ministérielle s'est rendue ensuite à l'école de pêche de

Ghazaouet où le ministre a procédé au lancement d'une session de formation initiée au profit de 25 stagiaires. Ces derniers recevront au terme de cette formation qui s'étalera sur six (06) mois, un certificat de capacité. Le ministre de la Pêche et des produits halieutiques, qui a entamé sa visite à Tlemcen lundi, avait mis en avant l'importance de la formation et le professionnalisme afin de réguler l'activité de la pêche.

GUELMA

Remise "prochainement" des clés de 2000 logements publics locatifs

Les clés de 2.000 logements publics locatifs (LPL) seront remises "prochainement" à leurs attributaires dans la commune de Guelma en plusieurs étapes, a annoncé mardi le wali Kamel-Eddine Kerbouch.

Intervenant lors des travaux d'ouverture de la 4ème session de l'APW, le wali a précisé qu'après l'achèvement de l'étude des recours qu'il a assuré avoir présidé personnellement avec le président de l'APW (Assemblée populaire de wilaya), il a été décidé de remettre les logements à leurs attributaires.

Le chef de l'exécutif local a expliqué la distribution, par tranches, des logements par le fait du retard enregistré dans les travaux d'aménagement sur les sites de ces logements et a exhorté les services concernés par le suivi des travaux à presser les entreprises de réalisation à accélérer la cadence de leurs chantiers. Cette décision de remettre les clés intervient une année après l'affichage de la liste nominative préliminaire des bénéficiaires de ces logements LPL qui avait donné lieu à de vastes protestations, réclamant la révision de la liste et le suivi de la présentation de milliers de recours ayant fait l'objet au cours de ces derniers mois d'étude et d'enquête de la part de la commission de wilaya des recours. Dans son allocution d'ouverture de la session de l'APW consacrée aux secteurs de l'habitat et des ressources en eau, le président de l'APW, Belkheir Brahmia a indiqué que la session a été baptisée au nom du président Houari Boumediene en hommage à son combat durant la Révolution de libération et ses efforts durant sa gouvernance de l'Algérie indépendante.

CONSTANTINE

Production de plus de 200.000 quintaux de viandes durant la saison 2019-2020

Une production de 233.730 quintaux de viandes blanches et rouges a été enregistrée à Constantine durant la saison 2019-2020, a-t-on appris mardi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La production annuelle (saison 2019-2020) en viande a atteint les 233.730 qx dont plus de 110.000 qx de viandes rouges (72.722 qx de viandes bovines et 37.317 qx de viandes ovines), a précisé le directeur de wilaya des services agricoles, Djamel Eddine Ben Serradj à l'APS. A ce titre, la même source a fait état d'une augmentation de 2,11% dans la production de viande rouge par rapport à la saison précédente durant laquelle il avait été enregistré une production de 108.259 qx, affirmant que cette filière bénéficie, dans le cadre de la stratégie nationale visant une autosuffisance en cet aliment, "d'un suivi cyclique et rigoureux". En revanche, la production en viandes blanches a connu une baisse au cours de la saison

2019-2020 avec une réalisation atteignant plus de 123.000 qx (119.566 qx de viandes de poulet et 3.126 qx de viande de dinde) représentant un recul de 16,80% comparativement à la saison précédente, au cours de laquelle 148.000 qx avaient été produits. La baisse enregistrée en matière de production de viandes blanches est due aux répercussions du coronavirus dont la propagation a entraîné une série de mesures préventives et d'intervention comme la suspension du service de restauration dans les résidences universitaires et les établissements scolaires, selon le DSA. S'agissant de la production des œufs, la DSA a enregistré une production de plus de 40 millions d'unités durant la même période, représentant une augmentation de 4,55% comparativement à la saison précédente avec 39 millions d'unités, a-t-on indiqué.

APS

BASE CENTRALE LOGISTIQUE DE BLIDA

"Réduire la facture d'importation"

La Base centrale logistique "Chahid Mohammed Saoudi" dit "Si Mustapha" de Beni Mered (Blida) oeuvre à orienter ses prestations en matière de confection de pièces mécaniques et de rechange, au profit des entreprises nationales, en vue de contribuer à la réduction de la facture d'importation, a indiqué, mardi, le directeur général de cette institution militaire.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite guidée au profit des représentants de la presse nationale, au niveau de cet important établissement industriel militaire, le colonel Redaoui Touhami a indiqué que cette base, qui compte de nombreux ateliers pour la production de pièces mécaniques et de rechange pour les engins militaires, fabrique, également, différentes pièces pour les entreprises nationales du secteur public ou privé. Il a fait part, à cet effet, de la signature de nombreux marchés entre son établissement et ces entreprises, dont Sonatrach, Sonelgaz, et le complexe sidérurgique d'El Hadjar, notamment, et dont l'objectif est de "réduire la facture d'importation et de rationaliser les dépenses, et partant insuffler une dynamique à l'économie nationale", a-t-il souligné.

Le colonel Redaoui a cité parmi les pièces fabriquées par la base de Beni Mered, à la demande de ces entreprises, "des pièces pour le raccordement des pipelines aux gazoducs, de grands engrenages et des pièces de rechange pour les véhicules et les camions, importés, dans le passé, en devises et pour des sommes colossales", a-t-il observé.

"Ces dépenses ont pu être évitées, depuis que la base produit ces pièces au profit de ces entreprises à des prix réduits, en monnaie nationale et en qualité supérieure", s'est-il félicité.

Il a assuré, en outre, l'ouverture de la Base centrale logistique de Beni Mered à toutes les sociétés nationales, car, elle a la prérogative "de signer des marchés, dans un cadre légal, avec différentes sociétés, ceci d'autant plus, qu'il s'agit d'un établissement jouissant d'une autonomie financière et doté d'un conseil d'administration, dirigé par un directeur général", a-t-il fait savoir.

Cette visite guidée au profit des représentants de la presse nationale a permis de s'informer sur les différents ateliers de la base, dont celui de rénovation et de réparation des machines à chenilles, la rénovation des armes, de l'optique, de construction métallique et l'atelier de réhabilitation et des applications techniques.

Ces ateliers sont gérés par les meilleures technologies en vigueur dans le domaine, avec un encadrement assuré par des compétences nationales de haut niveau. "Cette visite s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à faire connaître les différentes unités de l'armée, au titre de la consolidation du lien Armée-Nation", a indiqué le colonel Redaoui dans son allocution d'ouverture. La réalisation de la base de logistique de Beni Merad a été lancée en 1975.

Elle passa sous la tutelle du ministère de la Défense nationale en 1982, avant de devenir un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), en 2009.

DOUANES

Plus de 1000 milliards DA de recouvrements fiscaux en 2020

Les recouvrements fiscaux réalisés par les douanes algériennes ont atteint 1.035 milliards de Da en 2020 contre 1.097 milliards DA en 2019, soit une baisse de 5%.

Selon un bilan présenté mardi par des responsables des douanes algériennes lors des festivités de célébration de la Journée internationale de la Douane, le recouvrement fiscal réalisé par les services douaniers a connu une légère baisse de l'ordre de 5%, et ce en dépit d'un recul de 18% dans le volume des importations passées de 41.93 milliards de dollar en 2019 à 34.39 milliards de dollars.

S'agissant des exportations, le bilan des douanes fait état d'un montant de 23,969 milliards de dollar en baisse de 33,57% par rapport à 2019, creusant ainsi le déficit de la balance commerciale à 10,595 milliards de

dollar en 2020, en hausse par rapport à 2019 où il s'était établi à 6,110 milliards de dollar.

Les recettes douanières ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) recouvrées en 2020 par les services des Douanes ont atteint des taux d'exécution de 115,67 % et de 104,36% respectivement.

Commentant ces chiffres, la chargée de l'information et de la communication par intérim à la direction générale des douanes, Nassima Berikssi a indiqué que le renforcement de l'efficacité et du suivi en matière de recouvrement fiscal permettront d'augmenter les recettes douanières, soulignant que les chiffres réalisés témoignent de l'attachement des douanes algériennes à exécuter les missions qui lui sont dévolues.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Aider les commerçants informels à intégrer le circuit légal

L'Assemblée populaire nationale compte proposer un projet de loi, dans le cadre de la Loi de finance complémentaire LFC 2021, pour la protection des opérateurs économiques informels, commerçants notamment, qui souhaiteraient intégrer le circuit formel, a indiqué jeudi à Alger le président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, Nabil Louhibi.

"A la demande des opérateurs qui nous ont sollicité, en tant que parlementaires, nous comptons proposer une loi dans le cadre de la LFC 2021 pour aider les gens qui sont dans l'informel à travailler dans la légalité en payant leurs impôts et leurs taxes sans être pénalisés (par leur passé)", a affirmé M. Louhibi lors d'une rencontre de sa commission avec la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza et les représentants des bureaux des fédérations du Sud.

Dans le même contexte, il a annoncé que la commission a prévu une rencontre avec la Direction générale des impôts, la semaine prochaine, afin d'étudier les voies et moyens adéquats pour aider les gens qui ont pratiqué le commerce informel pendant des années à intégrer le secteur économique formel.

Pour M. Louhibi, la réussite de cette initiative devrait



permettre de récupérer la masse monétaire, qui circule dans le circuit informel, pour l'introduire dans le circuit bancaire. "J'espère que nous allons sortir avec des recommandations et des solutions adaptées pour servir à la fois l'intérêt de l'économie nationale et des opérateurs économiques", a-t-il poursuivi.

Lors de cette réunion, les opérateurs du sud ont évoqué le problème des hommes d'affaires qui disposent de moyens et de ressources

financières amassés durant leur activité dans le commerce informel, mais qui hésitent d'investir dans des projets productifs importants de peur des poursuites judiciaires.

Une transition de l'économie informelle vers une économie formelle, permettra de récupérer, selon leur propre estimation, "plus de 40 milliards de dollars pour les injecter dans des projets économiques".

Les représentants des

bureaux des fédérations du Sud ont déploré par ailleurs la bureaucratie et les entraves administratives qui bloquent les investissements dans la région.

"Il faut patienter deux ans au moins pour avoir un permis de construire, six mois pour le certificat de conformité et trois années pour le changement d'activité", a regretté un opérateur de la wilaya de Ouargla.

Is ont également évoqué la difficulté d'accès au foncier agricole et industriel et la nonchalance des pouvoirs publics (wali) "qui ne prennent jamais de décision dans l'aval de l'administration locale".

Les intervenants ont également évoqué le problème de la pollution produite par l'industrie pétrolière notamment à Hassi Messaoud, en mettant en garde contre son impact écologique sur l'environnement et l'élevage, et en implorant les autorités d'intervenir pour préserver ces zones fragiles.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

"Contribuer à l'édification d'une économie diversifiée hors hydrocarbures"

L'administration des douanes veille, dans le cadre de l'application des instructions du président de la République et du plan d'action du Gouvernement, à contribuer à l'édification d'une économie diversifiée hors hydrocarbures basée sur une véritable industrie, la rationalisation des importations et le soutien des exportations, à travers la modernisation de son administration et la lutte contre la bureaucratie, a affirmé mardi à Alger le Directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi.

Intervenant lors de la célébration de la Journée internationale de la douane à Alger, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, M. Khaldi a indiqué que l'administration des douanes "continuera avec fermeté et détermination à orienter les efforts et à adopter les nouvelles techniques prévues dans le nou-

veau système informatique, en vue de développer les moyens et modalités de franchise numérique et d'utiliser la technologie pour un contrôle efficace et une meilleure gestion du dédouanement".

Les services des douanes œuvrent actuellement à simplifier les procédures douanières relatives au commerce électronique fortement utilisé notamment en ce temps de pandémie (Covid-19), et ce conformément aux normes d'encadrement approuvées par l'Organisation mondiale des douanes, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que l'administration des douanes aspire, à travers sa stratégie globale, à relever les défis posés dans les domaines, socio-économique, environnemental, sanitaire et sécuritaire, notamment en cette année marquée par la propagation de la pandémie du nou-

veau coronavirus. Les services des douanes veillent également à faire face à la fraude et à toute atteinte à l'économie nationale, et à investir dans le capital humain pour améliorer les conditions de travail et la carrière professionnelle des agents, en sus de renforcer leur rôle, a souligné le même responsable, mettant en avant le rôle des douanes dans la préservation de la propriété intellectuelle et du climat d'investissement.

Il a cité, par ailleurs, la mobilisation de tous les mécanismes de travail et de traitement douanier et l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion des différentes opérations douanières, en plus des mécanismes de contrôle utilisés dans la lutte contre les différentes formes de contrebande et de crimes économiques transfrontaliers pour défendre l'économie nationale.

COMMERCE

Des soldes à distance à travers l'ensemble du pays (ministère)

Le ministère du Commerce a porté à la connaissance de tous les opérateurs économiques que les soldes à distance (commerce électronique) pour la saison hivernale 2021 sont autorisées à travers toutes les wilayas durant la période allant de janvier à fin février 2021. Ce type de vente est consacré en vertu du décret exécutif 20-399 du 26 décembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, a rappelé la même source.

Les opérateurs économiques concernés doivent se rapprocher de la direction du commerce territorialement compétente pour demander la délivrance d'une autorisation pour exercer la vente en solde, conformément à l'article 6 du nouveau décret exécutif, et obtenir toute information utile

concernant les modalités de cette activité. Le ministère souligne que les soldes ordinaires sont interdites, en raison de la conjoncture actuelle marquée par la propagation de la Covid-19 et des mesures prises par les autorités pour protéger la santé des citoyens et éviter les rassemblements. La vente en solde permet aux agents économiques de promouvoir leurs activités. Dans ce cadre, le ministère a appelé les opérateurs économiques à proposer des prix concurrentiels pour permettre aux consommateurs de bénéficier de marchandises et de services à des prix promotionnels.

Les services du ministère du commerce (administration centrale, directions régionales et directions de wilayas) restent au service des opérateurs pour toute information à travers la cellule d'écoute du ministère du commerce via le site électronique www.commerce.gov.dz.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent à 56,23 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient en petite hausse mercredi, au lendemain d'une séance calme et avant la publication très attendue par le marché des stocks hebdomadaires de brut aux Etats-Unis.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars gagnait 0,57% à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 56,23 dollars.

Le baril américain de WTI pour le même mois grimpeait dans le même temps de 0,53% à 52,89 dollars.

Les cours du brut se consolident après une longue période de reprise", constate Carlo Alberto De Casa, analyste.

Les cours des deux contrats de référence ont en effet entamé leur dernière convalescence au mois de novembre, avec l'annonce de vaccins contre le Covid-19, pour s'installer depuis mi-janvier dans une zone



que les investisseurs semblent juger fidèle à la situation actuelle de l'offre et de

la demande d'or noir.

"Les inquiétudes concernant la demande devraient

persister pendant un certain temps", a cependant noté Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank, soulignant le cap des 100 millions de personnes officiellement infectées par le nouveau coronavirus dans le monde franchi mardi.

"Pourtant, le marc hé semble actuellement déterminé à accueillir plutôt les nouvelles positives", a-t-il continué.

Parmi celles-ci, la publication mardi par l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, de stocks de brut en baisse de plus de 5 millions de barils la semaine passée dans le pays.

ZONE EURO

Signature du traité renforçant le fonds de sauvetage pour soutenir la reprise économique

Le traité renforçant le fonds de sauvetage de la zone euro a été signé mercredi par les Etats membres, ouvrant la voie à sa ratification par les parlements nationaux avant son entrée en vigueur.

Cette réforme "est une avancée essentielle pour le renforcement de l'Union économique et monétaire et un complément important de nos efforts pour soutenir la reprise économique", a affirmé dans un communiqué Paschal Donohoe, le président de l'Eurogroupe, instance qui réunit les ministres des Finances de la zone euro.

"Elle renforcera la confiance dans la capacité de la zone euro à étouffer les crises avant qu'elles ne s'aggravent", a-

il ajouté. Ce fonds de sauvetage, baptisé Mécanisme européen de stabilité (MES) emprunte sur les marchés financiers pour fournir des crédits à taux bonifié aux Etats de la zone euro en difficulté, qui doivent en contrepartie mettre en œuvre des réformes pour améliorer leur compétitivité et assainir leurs finances publiques.

Avec le traité révisé, pour lequel un accord politique avait été trouvé le 30 novembre, le MES verra ses capacités financières renforcées et ses pouvoirs de surveillance des pays en difficulté accrus.

Le Mécanisme endossera aussi le rôle de "prêteur en dernier recours"

pour les banques européennes en détresse si les réserves du Fonds de résolution unique -- alimenté par les banques -- s'avéraient insuffisantes.

Cette capacité sera mise en place dès 2022, soit deux ans plus tôt que prévu initialement.

Aucun des 19 Etats membres n'a actuellement recours au MES, tous ayant la possibilité d'emprunter directement à bon compte sur les marchés.

Le mécanisme avait été créé en 2012 lors de la crise de la dette pour aider des pays, comme la Grèce, alors confrontés à des problèmes de financement en raison de la défiance des investisseurs.

USA

La future secrétaire au Commerce promet d'être "agressive" envers la Chine

La nouvelle secrétaire américaine au Commerce, qui était auditionnée mardi au Sénat en vue de sa confirmation, a signalé son intention de rester ferme et même "agressive" envers la Chine, dénonçant des pratiques commerciales déloyales du géant asiatique.

Gina Raimondo, première femme gouverneur de Rhode Island, a déclaré que la Chine avait "clairement eu un comportement anticoncurrentiel", citant le dumping dans le secteur de l'acier et de l'aluminium, "qui a porté préjudice aux travailleurs américains".

"Par conséquent, si je suis confirmée, je prévois d'être très agressive, d'aider les

Américains à lutter contre les pratiques déloyales de la Chine", a-t-elle ajouté. Elle a toutefois endossé la position de Joe Biden sur le fait que les Etats-Unis ne souhaitent pas faire cavalier seul et consulteraient leurs alliés pour rétablir un commerce équitable avec Pékin.

En réaction, le gouvernement chinois a appelé mercredi Washington à "corriger ses erreurs", sans toutefois explicitement faire référence aux propos de Mme Raimondo. "La dernière administration américaine a opté unilatéralement pour le protectionnisme et l'intimidation et a lancé avec malveillance une guerre commerciale" contre la Chine, a

relevé devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian.

M. Zhao a assuré, sans autre précision, que Pékin prendrait les "mesures nécessaires pour sauvegarder les droits et intérêts légitimes des entreprises" de son pays.

Alors que des élus républicains et démocrates ont signalé que certaines entreprises chinoises représentaient un risque pour la sécurité nationale, Mme Raimondo ne s'est en revanche pas engagée à maintenir le géant Huawei ou d'autres entreprises chinoises sur la liste noire américaine. Elle a simplement promis d'utiliser les pou-

voirs du département du Commerce "pour protéger les Américains et notre réseau contre les interférences chinoises", ajoutant: "c'est Huawei, ZTE ou toute autre société".

Sous l'administration Trump, le département du Commerce, dirigé par Wilbur Ross, avait largement utilisé ses prérogatives pour sévir contre les entreprises technologiques chinoises, soupçonnées d'espionnage industriel ou de compromettre la sécurité nationale des Etats-Unis.

Il avait ainsi allongé la liste des sociétés qui ne peuvent pas commercer avec les entreprises américaines sans une licence préalable.

EMIRATS

La pandémie a fait chuter les bénéfices de deux principales banques en 2020

Les deux principales banques des Emirats arabes unis ont annoncé mercredi des baisses de leurs bénéfices pour l'année 2020 en raison des mesures drastiques prises pour contrer l'impact de la pandémie de Covid-19.

Emirates NBD, la plus grande banque de Dubaï a déclaré mercredi que son bénéfice net avait chuté de 52%, passant de 3,9 mil-

liards de dollars en 2019 à 1,9 milliard de dollars en 2020. Deuxième plus importante banque du pays, Emirates NBD a augmenté ses provisions à 2,15 milliards de dollars pour faire face aux risques potentiels de la pandémie, soit une augmentation de 65% par rapport à l'année précédente. "Emirates NBD a réalisé un bénéfice net de sept milliards de dirhams (1,9 milliard de

dollars) en 2020 malgré la pandémie mondiale", a déclaré le président cheikh Ahmed ben Saïd Al-Maktoum, cité dans un communiqué. La plus grande banque du pays, First Abu Dhabi Bank, basée dans la capitale des Emirats, Abou Dhabi, a affiché un bénéfice de 2,9 milliards de dollars pour 2020, contre 3,4 milliards en 2019, soit une baisse de 15%. La crise sanitaire sans précé-

dent, de faibles taux d'intérêt et la volatilité des marchés, expliquent selon elle ces résultats.

La banque centrale des Emirats arabes unis a déclaré en avril 2020 qu'elle avait doublé à 70 milliards de dollars un plan de relance visant à soutenir l'économie et les banques nationales face à la pandémie.

APS

DOUANES

Saisie de kif traité, de comprimés psychotropes et de cocaïne en provenance du Maroc

Le Directeur de la répression de la fraude auprès de la direction générale des Douanes algériennes, Arezki Hennad a annoncé, mardi à Alger, la saisie en 2020 de 16 tonnes de kif traité, plus de 1,5 millions de comprimés psychotropes et 18.000 kg de cocaïne en provenance du Maroc.

Intervenant sur les ondes de la Radio internationale (RAI), M. Hennad a déclaré que "les services des douanes ont saisi en 2020, 16 tonnes de kif traité et plus de 1,5 millions de comprimés psychotropes, en sus de 18 kg de drogues dures (cocaïne)".

"Nous connaissons tous la provenance de ces drogues: le côté ouest du pays", a-t-il fait savoir.

Le responsable a rappelé, également, la saisie de 220.000 unités de différents produits contrefaits dont la plupart provenaient du Maroc durant la même période.

Invité de la même émission, le sous-directeur des contentieux à la DG des douanes, Abderrahmane Hamdi a indiqué que les services des douanes ont traité 17.286 affaires en 2020 et dressé des conventions d'une valeur de 156 mds de dinars, outre la saisie de 456.620 euros, 34.900 dollars et 23 kg d'or.

BATNA

Saisie de plus de 14 kg de drogue et 18.131 comprimés psychotropes

Une quantité de 14,106 kg de kif traité, 18.131 comprimés psychotropes et trois (3) véhicules touristiques ont été saisis par les services de Sûreté de wilaya de Batna dans des opérations distinctes, a annoncé mardi le chargé de communication de ce corps constitué. "Les brigades relevant de la police judiciaire ont, lors d'opérations distinctes, saisi ces quantités de stupéfiants et confisqué trois (3) véhicules utilisés dans le transport de ces produits hallucinogènes", a indiqué lors d'un point de presse, le divisionnaire de police, Mohamed Ben Achi.

"Sept (7) repris de justice impliqués dans cette affaire ont été arrêtés", a-t-il ajouté, précisant que les mis en cause, âgés entre 28 et 42 ans et issus des wilayas de Batna, de M'sila et d'El Oued, s'approprièrent à vendre la marchandise saisie.

Ces opérations ont été mises sur pied après l'exploitation de renseignements et l'élargissement du domaine de compétence aux wilayas de M'sila et d'El Oued, dans lesquelles 10,250 kg de kif traité ont été saisis en possession d'un individu interpellé par les force de l'ordre, a ajouté la même source.

Une quantité de 8.400 comprimés psychotropes a également été confisquée lors de ces opérations.

Dans le même contexte, le divisionnaire de police Ben Achi, a révélé que deux personnes, âgées de 37 et 43 ans, ont été mises hors état de nuire dans la ville d'Aïn Touta (Batna) pour possession de substances psychotropes.

La perquisition du domicile de l'un des deux suspects a permis de découvrir une quantité de 9.731 comprimés d'hallucinogène et 30 cartouches de 12 et 16 mm, a-t-on précisé de même source. Après l'achèvement des démarches judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on signalé.

AÏN DEFLA

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans la contrebande et le trafic d'ivoire

Les services de sécurité de Aïn Defla ont démantelé récemment un réseau international de dix personnes, (dont un ressortissant d'un pays africain), versé dans la contrebande et le trafic d'ivoire, en saisissant 17,44 kg de cette matière rare, apprend-on mardi auprès de ce corps constitué.

Ayant eu vent des agissements suspects d'individus s'adonnant à la contrebande et au trafic d'ivoire à Aïn Defla, les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la sûreté de wilaya de Aïn Defla, en coordination avec la Brigade de

Renseignement et d'Investigation (BRI) de la même institution ainsi que du parquet de Aïn Defla, ont mis en place un plan minutieux visant leur neutralisation, indique la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Après les avoir identifiés, les policiers ont lancé de vastes investigations, lesquelles ont permis d'arrêter, jeudi dernier, trois d'entre eux à bord d'un camion à hauteur de Aïn Defla, dont la fouille minutieuse a permis de mettre la main sur 4 morceaux de défenses d'éléphants d'un poids total de 6 kg que les suspects envisageaient d'écouler de manière clandestine, a-t-on fait savoir. Acculés, les trois individus ont fait état de sept de leurs acolytes appartenant au même réseau et résidant dans l'une des communes de la wilaya de Tlemcen, a-t-on signalé. Après avoir identifié ces derniers, les policiers, munis d'un mandat de perquisition délivré par le parquet de Aïn Defla, et en vertu du principe de l'élargissement des compétences, les policiers les ont arrêtés, après avoir procédé à la fouille minutieuse de leurs domiciles, saisissant 11 kg d'ivoire, dont une partie sous forme d'objets d'art sculptés, a-

EL TARF - COVID-19

Une démarche collaborative avec toutes les parties prenantes

Le directeur régional des douanes a mis l'accent mardi à El Tarf sur l'importance des démarches collaboratives adoptées avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes suite à la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Douanes coïncidant avec le 26 janvier de chaque année, Aïssa Boudergui a affirmé que les efforts des différentes brigades ont été renforcés au lendemain de la propagation du coronavirus et un "dispositif exceptionnel" a été mis en place pour faire face à cette situation de crise sanitaire.

Une série de mesures exceptionnelles a été ainsi prise pour garantir "une gestion coordonnée des frontières", a-t-il assuré en rappelant, entre autres, les facilitations accordées pour garantir notamment l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation et pharmaceutiques notamment, ainsi que la stratégie suivie dans le cadre de la protection de l'économie nationale et la lutte contre la contrebande et la fraude sous toutes ses formes.

M. Boudergui a, par ailleurs, saisi cette opportunité pour rendre un vibrant hommage à la dizaine de douaniers emportés par la covid-19 dont Imad Hefafni, Mohamed Fares, Meziri et Djamel Benarar.

Dans une ambiance particulière marquée par une grande émotion, un documentaire dédié au dou-



nier Hefafni a été projeté et un poème en hommage à ceux qui ont perdu la vie en accomplissant leur travail durant la pandémie liée à la Covid-19 a été lu.

Lors de cette cérémonie, tenue à l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, outre une cérémonie de remise de grades, des cadeaux symboliques ont été également remis aux familles des défunts, ainsi qu'à des cadres partant à la retraite.

Des médecins et praticiens relevant du secteur de la santé des wilayas de Annaba et El Tarf ont été eux aussi honorés pour les efforts déployés au quotidien dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Une convention de partenariat a été, d'autre part,

signée entre les douanes régionales à Annaba et l'université Chadli Bendjedid.

Placée sous le slogan "relance, renouveau, résilience : la douane au service d'une chaîne logistique durable", la célébration de cette Journée internationale à laquelle ont pris part de nombreuses autorités civiles, militaires et judiciaires, a été marquée par un recueillement à la mémoire des martyrs.

Accompagné du wali Harfouche Benarar, le directeur régional des douanes à Annaba a visité, pour la circonstance, une exposition consacrée aux activités de la Direction des Douanes régionales à Annaba qui couvre les wilayas de Souk Ahras, El

Tarf et Annaba. Selon le sous-directeur régional de la communication, les différents stands, dressés au niveau de la bibliothèque de cet établissement de l'enseignement supérieur, mettent en relief l'important rôle joué par les différents services en matière de lutte contre la contrebande et la fraude commerciale dans les bureaux et postes douaniers pour protéger l'économie nationale et le citoyen.

Cette exposition met également l'accent sur le rôle des douanes dans le traitement des voyageurs et la motivation des opérateurs économiques par les régimes économiques douaniers, a expliqué l'inspecteur divisionnaire Asma Belkhir qui a, entre autres, fait état de l'établissement de 19.671 déclarations douanières durant l'exercice 2020, ainsi qu'une baisse de 48% du nombre de voyageurs ayant transité par les postes frontaliers en période de fermeture des frontières suite à la pandémie du coronavirus.

Le mouvement transfrontalier durant cette période fait état, a-t-elle précisé, de la sortie et entrée via les deux postes frontaliers d'Oum T'boul et El Ayoune, de 6.711 voyageurs et 427 véhicules.

JUSTICE

Affaire de braquage d'une bijouterie à Skikda : deux accusés sous mandat de dépôt (source judiciaire)

Le juge instructeur près le tribunal de Skikda a ordonné mardi de placer en détention deux personnes accusées du braquage avec arme à feu d'une bijouterie du centre-ville de Skikda, a-t-on appris de source judiciaire.

Selon la même source, les deux prévenus ont été accusés de "constitution d'une association de malfaiteurs avec l'intention de voler et braquer par le recours à une arme à feu et le port d'arme et de munitions de la catégorie 5 sans autorisation".

Dans un communiqué, les services de sûreté de wilaya de Skikda ont indiqué qu'à la suite du braquage avec utilisation d'un fusil de chasse perpétré

samedi dernier vers 18h00 dans une bijouterie du centre-ville de Skikda et des appels lancés par des citoyens et le propriétaire du commerce, les patrouilles à pied des forces de la police sont intervenues avec professionnalisme en sécurisant le lieu et en encerclant l'un des braqueurs en flagrant délit "dans moins de cinq minutes".

Le communiqué précise que les policiers ont réussi à récupérer les bijoux volés et saisir l'arme utilisée qui est un fusil de chasse de 12 mm de calibre. L'enquête préliminaire approfondie et élargie vers une autre wilaya de l'Est pour déterminer l'origine de l'arme a conduit à l'arrestation du

second complice dans la wilaya de Skikda et à l'identification d'un troisième suspect, est-il précisé.

Un dossier pénal a été constitué contre les deux prévenus pour "constitution d'une association de malfaiteurs avec l'intention de préparer et commettre un vol avec violence et utilisation d'une arme à feu, l'atteinte à l'ordre public et port et trafic d'arme de la catégorie 5 sans autorisation" avant leur présentation devant le parquet du tribunal de Skikda. Les services de la sûreté ont salué dans le communiqué le rôle des citoyens dans le soutien à l'intervention des éléments de la police se trouvant sur le terrain.

CLIMAT - SOMMET

"Prioriser" l'adaptation aux changements climatiques (président rwandais)

Le président rwandais, Paul Kagame, a appelé mardi les dirigeants mondiaux à "prioriser" l'adaptation aux changements climatiques au cours des prochaines années en vue de rendre la planète plus résistante aux effets du réchauffement climatique.

"Après tout, le changement climatique est un fait qui exige une résilience sociale et économique afin de protéger les moyens de subsistance", a souligné M. Kagame, lors du Sommet mondial sur l'adaptation au climat, qui se tient du 25 au 26 janvier par visioconférence, organisé par les Pays-Bas.

Il a insisté en outre, sur la nécessité d'intensifier les investissements destinés à l'atténuation des effets des changements climatiques.

Le chef de l'Etat rwandais qui a partagé l'expérience de son pays en matière de la lutte contre les changements climatiques, a fait observer que les effets néfastes du dérèglement climatique se font déjà sentir dans son pays, régulièrement-



ment frappé par des pluies torrentielles et des inondations inhabituelles.

Les changements climatiques affectent également l'agriculture rwandaise, a-t-il poursuivi, indiquant que le gouvernement rwandais a

choisi d'investir dans la gestion des ressources en eau pour la restauration des bassins versants et des zones humides.

M. Kagame a rappelé que le Rwanda a créé en 2020, un Conseil chargé des res-

sources en eau pour assurer une planification intégrée à long terme autour de l'eau, de l'irrigation et du climat.

Il a par ailleurs souligné que le Rwanda "ambitionne de réduire" les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 38 % d'ici à 2030 par rapport au scénario jusqu'alors anticipé, notant que son pays comptait notamment s'appuyer sur la conservation de la nature, à travers des partenariats public-privé, pour réussir ce pari.

Le Sommet sur l'adaptation au climat, est le premier à se consacrer aux effets du changement climatique sur les populations face à l'élévation du niveau de la mer, aux conditions météorologiques extrêmes ou aux pénuries alimentaires.

BIODIVERSITÉ

von der Leyen appelle à "davantage d'efforts"

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé mardi à déployer davantage d'efforts pour préserver la biodiversité, plaidant pour un pacte international à même de protéger la nature et les écosystèmes, à l'image de l'Accord de Paris pour le climat conclu en 2015.

"Nous avons beaucoup parlé des liens entre la perte de biodiversité et la Covid-19. Maintenant, nous devons passer à l'action", a-t-elle insisté dans une intervention lors du Forum économique

mondial de Davos tenu en mode virtuel. "Si nous n'agissons pas de toute urgence pour protéger notre nature, la prochaine pandémie sera imminente", a mis en garde Mme von der Leyen, soulignant que la COP15 sur la biodiversité, qui se tiendra cette année à Kunming en Chine, devra être "comme la COP21 l'a été pour le climat", avec "la même ambition au niveau mondial".

La présidente de l'exécutif européen a, par ailleurs, annoncé que l'Europe présentera bientôt un cadre juridique

pour "la restauration d'écosystèmes sains" ainsi qu'une législation pour garantir que le marché de l'UE "n'entraîne pas la déforestation à l'autre bout du monde". Rappelant que la préservation de la biodiversité est l'une des priorités du Pacte vert de l'Europe, Mme von der Leyen a relevé que dans le cadre de son ambition climatique, l'UE vise un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55% d'ici 2030 avant une neutralité climatique d'ici 2050.

ENVIRONNEMENT

La fonte des glaces s'est fortement accélérée en trois décennies (étude)

La fonte des glaces s'est fortement accélérée en trois décennies, suivant "les pires scénarios" prévus pour la calotte glaciaire et contribuant à une hausse des océans très grave pour les régions côtières, selon une étude dirigée par l'université britannique de Leeds.

Le taux de fonte s'est envolé de 65% entre 1994 et 2017, selon l'étude publiée dans la revue *The Cryosphere*, qui se base sur des observations satellitaires de la cryosphère (glaciers, banquise, calottes polaires, etc).

Au total sur cette période, 28.000 milliards de tonnes

de glace ont disparu, soit "l'équivalent d'une couche de glace de 100 mètres d'épaisseur recouvrant tout le Royaume-Uni", a précisé l'université de Leeds dans un communiqué publié lundi.

"Le taux de fonte des glaces sur Terre a sensiblement augmenté au cours des trois dernières décennies, de 800 milliards de tonnes par an dans les années 1990 à 1.300 milliards de tonnes par an en 2017", a-t-elle détaillé.

Si toutes les régions étudiées sont concernées par ce phénomène, attribué à une hausse des températures atmosphériques et océaniques, les pertes sont les

plus importantes pour la glace de l'océan Arctique (7.600 milliards de tonnes) et de l'Antarctique (6.500 milliards de tonnes).

Les glaciers de montagne ont fondu de 6.100 milliards de tonnes.

"Les calottes glaciaires suivent maintenant les pires scénarios de réchauffement climatique établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat" (Giec), a souligné Thomas Slater, l'auteur principal de l'étude.

"Une augmentation du niveau des océans de cette ampleur aura des impacts très graves sur les commu-

nautés côtières durant ce siècle", a-t-il ajouté.

Ces fontes ont indirectement contribué à une hausse globale du niveau des océans de 35 millimètres.

Or, "on estime que chaque centimètre de hausse de hauteur du niveau de la mer menace de déplacement environ un million de personnes habitant sur des terres peu élevées", indique le communiqué.

Mi-janvier, l'ONU a alerté que le monde se dirigeait vers un réchauffement climatique "catastrophique" au XXIe siècle, après une année 2020 la plus chaude dans le monde, à égalité avec 2016.

SOUDAN DU SUD

8,3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire

Le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire au Soudan du Sud est passé de 7,5 millions en 2020 à 8,3 millions sur une population d'un peu plus de 11 millions, a annoncé mardi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). L'agence onusienne attribue cette augmentation à des années de conflit, au changement climatique ainsi qu'au COVID-19. Ce chiffre comprend également 310.000 réfugiés et demandeurs d'asile.

"Le conflit, l'insécurité et les catastrophes naturelles ont déplacé près de quatre millions de personnes depuis 2013", a déploré l'OCHA. Avec l'aggravation de la famine, plus de 7,2 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire sévère en 2021, a-t-il indiqué dans un communiqué, ajoutant que certaines communautés font face à des "niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire".

"La situation humanitaire déjà grave a été compliquée par des inondations, touchant environ un million de personnes respectivement en 2019 et en 2020.

La population sud-soudanaise continue d'être très vulnérable aux maladies épidémiques, à cause d'une faible couverture vaccinale, d'un faible système de santé ainsi que d'une mauvaise hygiène et sanitaire".

La pandémie de COVID-19 a eu un impact socio-économique dévastateur et à multiples facettes sur la population.

Parmi les difficultés auxquelles celle-ci est confrontée figurent un recul économique très marqué, une flambée des prix des denrées alimentaires, la perte de vies humaines, et une augmentation des risques de protection et l'accès perpétré aux services fondamentaux, notamment dans les zones urbaines, a indiqué l'OCHA.

Le Soudan du Sud, l'un des plus jeunes pays du monde, n'est devenu indépendant qu'en 2011. Bien qu'il soit riche en pétrole, il figure parmi l'un des pays les plus pauvres au monde, se classant au 157e rang sur 194 pays ou territoires, selon l'édition 2020 des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international.

MOZAMBIQUE

250.000 personnes sinistrées après le cyclone Eloïse (ONU)

Le cyclone Eloïse a laissé 250.000 personnes en détresse au Mozambique, a affirmé mardi la représentante de l'ONU dans ce pays, Myrta Kaulard, révisant en forte hausse le nombre de sinistrés, estimé la veille à environ 170.000.

"Nous sommes très inquiets" et les "besoins augmentent", a-t-elle souligné lors d'une liaison vidéo avec des journalistes à l'ONU à New York, précisant que l'évaluation de l'impact du cyclone était toujours en cours. Parmi les 250.000 sinistrés, 18.000 sont devenus des personnes déplacées, a précisé la responsable de l'ONU. Elle a aussi indiqué que 76 centres de santé avaient été endommagés comme 400 salles d'écoles. "C'est un énorme problème" et "nous voyons aussi des zones inondées et beaucoup de gens qui essayent de les quitter", a indiqué Myrta Kaulard, soulignant que dans le même temps "la diffusion du Covid-19 avait augmenté considérablement ces dernières semaines" au Mozambique, notamment dans le sud.

Les régions touchées ce week-end par le cyclone Eloïse, dans la zone côtière du centre du Mozambique, à environ 60km de Beira, ont subi des rafales de vent allant jusqu'à 150km/h et des pluies torrentielles.

Ce pays d'Afrique australe avait déjà été sévèrement touché il y a deux ans par les cyclones Idai et Kenneth qui avaient fait en 2019 quelque 700 morts, plusieurs millions de sinistrés et d'énormes dégâts matériels.

APS

CAMEROUN

14 morts dans une collision entre un car et un camion

Au moins 14 personnes ont été tuées et 38 autres blessées dans un accident de circulation survenu mercredi lorsqu'un car est entré en collision avec un camion dans l'ouest du Cameroun, a indiqué la police locale.

Le drame s'est produit non loin de Dschang, sur l'axe reliant la capitale écono-

mique Douala et le chef-lieu de la région de l'Ouest, Bafoussam. Il s'agit d'une collision entre un autocar et un camion. La collision a entraîné un incendie, selon la police.

Pour l'heure, 14 cadavres ont été retirés des carcasses des véhicules, a précisé le policier Jones Nanda.



ANP - VACCINATION Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19 dans les régions éloignées à Relizane (MDN)

Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, a été lancée à partir du 24 janvier courant par le commandement de la deuxième région militaire (RM2) avec la mobilisation de deux équipes médicales au profit des habitants des zones éloignées dans la wilaya de Relizane, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la poursuite des efforts consentis en matière d'assistance médicale au profit des habitants des régions enclavées, le commandement de la 2ème région militaire a organisé, à partir du 24 janvier courant, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19 à l'aide de tests de détection rapide, au profit des habitants des zones éloignées dans la wilaya de Relizane où deux caravanes médicales ont été déployées", a précisé le communiqué.

La campagne a touché les zones isolées de la wilaya de Relizane notamment les communes de Had Chkala, Ain Tarek, Mediouana, Beni Zentis, Mendes et Sidi Khettab, ou des équipes médicales composées de médecin et de paramédicaux relevant des services de la santé militaire de la 2ème région militaire ont été mobilisées", a ajouté le document.

Les citoyens ont exprimé leur satisfaction face à de telles initiatives émanant de l'Armée nationale populaire, a conclu le communiqué.

KHENCHELA - COVID-19 Formation des staffs médicaux et paramédicaux chargés de la vaccination

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Khenchela a lancé une série de sessions de formation des staffs médicaux et paramédicaux mobilisés pour l'opération de vaccination contre le Covid-19, a indiqué mardi son responsable Lazhar Mordjane.

Le programme de sessions prévues dans les hôpitaux de Khenchela, Kais et Chechar a été tracé par le ministère de tutelle et la Commission scientifique consultative de lutte contre le Covid-19, a précisé à l'APS, le même cadre en marge de l'ouverture d'une session à l'établissement public hospitalier de Kais.

Il a également assuré que d'autres sessions sont projetées à travers divers établissements publics de santé de proximité.

Ces sessions qui se poursuivront jusqu'à fin janvier ont eu lieu sous l'égide du service de prévention de la Direction de la santé et de spécialistes en épidémiologie et médecine préventive, selon la même source.

Aussi, 33 équipes composées de médecins et paramédicaux ont été constituées en prévision de l'opération de vaccination au niveau des établissements publics de santé de proximité et 6 au niveau des établissements publics hospitaliers tandis que 12 autres mobiles seront destinées aux zones d'ombre, a précisé Yazid Benzidira, chef service prévention à cette Direction.

La Direction de la santé a mobilisé tous les équipements nécessaires pour notamment la préservation de la chaîne de froid du vaccin qui sera dans une première phase administré au personnel de la santé et aux personnes atteintes de maladies chroniques, a ajouté le même cadre.

Widad Hamadi, spécialiste en épidémiologie et médecine préventive chargée de la formation a fait part des informations liées entre autres à la température de conservation du vaccin et les éventuels effets indésirables qui sont fournis durant la formation en plus de la mise en exergue du rôle des personnels de la santé dans la sensibilisation des citoyens à l'importance de la vaccination.

C O R O N A V I R U S

262 nouveaux cas, 202 guérisons et 6 décès

Deux cent soixante-deux (262) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 202 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



COVID-19 Appel à l'implication de tous les acteurs sur le terrain pour mener à bien l'opération de vaccination (spécialistes)

Des spécialistes en épidémiologie, en infectiologie et en immunologie ont appelé à l'implication de tous les acteurs sur le terrain parmi les experts, les corps médical et paramédical, la société civile, les notables et les mosquées, pour mener à bien l'opération de vaccination contre la covid-19, à la veille de la campagne qui sera lancée par l'Algérie dans ce domaine.

Dans une déclaration à l'APS, le Chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive, Pr. Abderezzak Bouamra, a plaidé pour l'utilisation d'"un langage simple" lors de la campagne de sensibilisation pour une meilleure assimilation des citoyens, mettant l'accent sur l'impératif d'expliquer au citoyen l'importance de la vaccination et les bienfaits de cette opération sur laquelle misent l'Algérie et le monde entier en vue d'endiguer la propagation de la covid-19. Il a insisté, en outre, sur l'impératif d'inviter la société civile, dès la réception des vaccins anti-covid par les autorités locales de chaque région, à inciter le citoyen à participer à cette opération, jugée importante.

De son côté, le président de l'Association algérienne des maladies infectieuses, Dr.

Mohamed Yousfi, a rassuré les citoyens quant à l'innocuité et l'efficacité du vaccin qui reste, a-t-il dit, l'unique moyen à même de faire face à la pandémie ayant impacté la santé et l'économie mondiales.

Il a plaidé également pour le recours aux infectiologues, épidémiologues et vaccinologues en vue de participer à la sensibilisation de la société à l'import-

ance du vaccin dont les tests cliniques, ayant concerné plus de 100.000 personnes, ont prouvé son efficacité, sans aucun effet secondaire dangereux.

Dr. Yousfi, également Chef de service des maladies infectieuses Hôpital de Boufarik (Blida), a estimé que les différentes études scientifiques publiées jusqu'à présent sur certains vaccins avaient prouvé "leur efficacité à 90%".

Concernant le scepticisme affiché par certains citoyens vis-à-vis de ces vaccins produits en une courte durée (8 mois), le Dr. Yousfi a assuré que la découverte de ces vaccins en un laps de temps court par rapport aux vaccins précédents était principalement due à la coopération internationale dans ce domaine et au partage des connaissances scientifiques sur le gène du nouveau Coronavirus.

La large propagation de la pandémie et la peur des mutations rapides du virus ont induit la nécessaire coordination des efforts de tous les pays du monde pour faire face à la situation et l'octroi de fonds par de nombreux donateurs au profit des laboratoires mondiaux concurrents pour la recherche et la découverte du vaccin, ce qui a facilité leur tâche et leur a permis d'y parvenir en moins d'un an, après l'apparition du virus, contrairement aux vaccins antérieurs dont la découverte avait duré plusieurs années, a-t-il expliqué.

Le même spécialiste a souligné que depuis l'apparition des épidémies et des virus à travers le monde, les expériences ont montré que les vaccins étaient toujours "le seul moyen" pour faire face à ces virus. Compte tenu de la forte demande internationale sur ces vaccins et le nom-

bre limité des laboratoires qui les produisent, "il est impossible pour tous les pays du monde d'obtenir la quantité dont ils ont besoin pour leurs citoyens", a fait observer Dr.

Yousfi, rappelant que les autorités algériennes avaient eu recours à trois laboratoires: russe, chinois et anglo-suédois pour acquérir ce vaccin.

Le même spécialiste a évoqué l'organisation mise en place par le ministère, après la formation des corps chargés de cette mission, appelant à la promotion de la communication dont les campagnes de sensibilisation pour convaincre le maximum de citoyens de l'importance de se faire vacciner.

Il a insisté sur l'impératif d'expliquer tout éventuel effet secondaire, en rassurant le citoyen que l'opération de vaccination s'effectuera en toute sécurité.

Après avoir exprimé sa satisfaction quant à la courbe décroissante des cas de contamination au quotidien, le spécialiste a appelé au respect des gestes barrières décidées par les autorités compétentes. De son côté, Pr. Abdellatif Bensnoussi, pédiatre et membre du programme national de vaccination, a fait savoir qu'aucun traitement n'était efficace contre les virus depuis leur apparition mis à part les vaccins, appelant, dans ce sens, tous les citoyens à adhérer à cette campagne dans le but de juguler le nouveau coronavirus.

Il a relevé, par ailleurs, une baisse des cas de grippe saisonnière par rapport à l'année dernière, en témoigne le nombre timide de patients atteints de bronchite au niveau des certains services notamment la pédiatrie.

ILLIZI - VACCINATION Huit centres et neuf unités mobiles mobilisés (DSP)

Huit (8) centres et neuf (9) unités mobiles sont retenus dans la wilaya d'Illizi, en prévision du lancement de la vaccination anti-Covid-19, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Dans une phase préliminaire, 9 centres ont été mobilisés pour la vaccination contre le nouveau coronavirus à travers les structures sanitaires des six communes de la wilaya, ainsi que de 8

unités mobiles pour toucher les populations des zones éparées et enclavées, a affirmé à l'APS le DSP, Dr. Ahmed Zenati.

Pour les besoins de cette action préventive, des staffs composés d'un médecin et de deux paramédicaux sont désignés au niveau de chaque centre pour encadrer l'opération, a-t-il précisé en signalant qu'un programme de formation leur est assuré sur les différents aspects et

phases de la vaccination, ainsi que sur la nature des effets pouvant être engendré par le vaccin.

Dans sa première phase, la vaccination touchera quatre (4) catégories englobant le personnel de la Santé, les personnes âgées et les malades chroniques, ainsi que les personnels de certains secteurs et corps mobilisés dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, à l'instar de la Protection civile

et la sûreté nationale, a fait savoir M. Zenati.

Les dispositions organisationnelles et logistiques ont été prises pour assurer le bon déroulement de l'opération, notamment les chambres froides pour le stockage du vaccin, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation du citoyen sur l'importance de cette mesure de prévention, a assuré le DSP d'Illizi.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Le dernier bilan estimé à 2.159.155 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait 2.159.155 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 100.236.600 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 60.933.300 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de mardi, 18.109 nouveaux décès et 604.473 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 4.206 nouveaux morts, le Mexique (1.743) et le Royaume-Uni (1.631).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 425.227 décès pour 25.443.876 cas recensés, selon le comptage de l'université américaine Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus



touchés sont le Brésil avec 218.878 morts et 8.933.356 cas, l'Inde avec 153.724 morts (10.689.527 cas), le Mexique avec 152.016 morts (1.788.905 cas), et le Royaume-Uni avec 100.162 morts (3.689.746 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 180 décès

pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (164), le Royaume-Uni (148), la République tchèque (147) et l'Italie (143). L'Europe totalisait mercredi à 11h00 GMT 713.104 décès pour 32.509.118 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 580.125 décès (18.368.250 cas), les Etats-Unis et le Canada 444.589 décès (26.199.885 cas), l'Asie 237.275 décès (15.016.736 cas), le Moyen-Orient 96.165 décès (4.634.408 cas), l'Afrique 86.952 décès (3.476.561 cas), et l'Océanie 945 décès (31.645 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

L'OMS annonce de nouvelles directives sur le traitement du covid-19

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, mardi, de nouvelles directives sur les soins aux patients du coronavirus, y compris ceux qui présentent des symptômes persistants après leur rétablissement.

Pour les patients hospitalisés, l'OMS suggère "l'utilisation, d'anticoagulants à faible dose pour empêcher la formation de caillots dans les vaisseaux sanguins (thrombose)", a déclaré Margaret Harris, porte-parole de l'OMS, lors d'un point de presse virtuel depuis Genève. L'agence onusienne préconise d'utiliser des doses plus faibles plutôt que des doses plus élevées, car "des doses plus élevées peuvent entraîner d'autres problèmes". Par ailleurs, les directives de l'OMS sur les soins aux patients confirment que la position ventrale est efficace pour améliorer l'oxygénation des patients hospitalisés, qui prennent un supplément d'oxygène ou qui sont sous ventilation non invasive. "L'OMS a conseillé aux cliniciens de mettre les patients en position couchée éveillée, sur le ventre, ce qui améliore le flux d'oxygène", a souligné la Dre Harris. Selon la responsable, les personnes infectées chez elles devraient encore pouvoir mesurer le taux d'oxygénation dans leur habitation. Pour les patients atteints de la maladie et consultés à domicile, l'OMS suggère l'utilisation de l'oxymétrie de pouls pour mesurer les niveaux d'oxygène dans le sang. "L'utilisation de l'oxymétrie de pouls permettra de déterminer si la situation se détériore quelque peu chez les patients et s'il serait préférable de les hospitaliser", a fait valoir la porte-parole de l'OMS.

Mais une telle mesure doit être coordonnée avec d'autres aspects des soins à domicile, tels que l'éducation du patient et du prestataire de soins et le suivi régulier du malade. Plus généralement, les lignes directrices préconisent également de privilégier le jugement clinique par rapport aux modèles dans la prise de décisions concernant les soins du patient.

A ce sujet, l'agence onusienne conseille aux cas confirmés ou suspects, "un accès à des soins de suivi s'ils présentent des symptômes persistants, nouveaux ou changeants". L'OMS s'est donc penchée sur l'état post-Covid. En effet, le coronavirus SARS-CoV-2 peut entraîner une maladie prolongée. Le terme "Covid long" décrit la maladie chez les personnes qui ont encore des symptômes plusieurs semaines après l'infection, explique la spécialiste. Selon l'agence onusienne, des preuves ont été également recueillies sur l'état post-Covid et ont montré l'évolution et la persistance des symptômes. "Et les personnes rétablies du coronavirus continuent à avoir des problèmes à long terme, comme une fatigue extrême, une toux persistante et une intolérance à l'exercice (physique)", a signalé l'OMS. Afin de parvenir à un consensus sur la description de cette maladie et les définitions de cas, l'OMS organisera une série de consultation au mois de février. Cette compréhension scientifique permettra de donner un nom à cette maladie.

Les consultations sur la persistance à long terme des symptômes de la Covid-19 comprendront un large éventail de parties prenantes, y compris des groupes de patients.

VACCIN Sanofi va aider Pfizer et BioNTech à conditionner leur vaccin

Faute de pouvoir pour l'instant proposer son propre vaccin contre le Covid-19, le laboratoire français Sanofi va mettre en flacon celui de ses concurrents Pfizer et BioNTech et conditionner plus de 100 millions de doses cette année à destination de l'Union européenne. L'annonce de ce coup de pouce a été faite mardi par le directeur général de Sanofi, Paul Hudon, après que le gouvernement français lui a demandé à plusieurs reprises, récemment, de mettre ses chaînes de fabrication à la disposition de ses concurrents.

Dans un entretien publié sur le site internet du quotidien Le Figaro, M. Hudon explique que Sanofi va utiliser son usine allemande de Francfort pour conditionner le vaccin, qui lui sera fourni par ses concurrents à partir de juillet. "Ce site de production étant situé à proximité du siège de BioNTech (à Mayence, NDLR), cela permettra de faciliter les choses", fait valoir le patron du groupe français. La production sera destinée à l'Union européenne, et donc en partie à la France, a-t-il ajouté. Cet accord survient au moment où plusieurs laboratoires rencontrent des difficultés pour tenir les cadences élevées nécessaires afin de respecter les contrats qu'ils ont signés.

ETATS-UNIS

Plus de 430 000 décès (Worldometer)

Le nombre de décès dus au coronavirus aux Etats-Unis est passé, mardi, à 431 446 cas, suite au recensement de 1951 nouveaux décès, au cours des dernières 24 heures, selon la plateforme des statistiques Worldometer. Selon le site, le nombre d'infections à la Covid-19 aux Etats-Unis a atteint 25 864 980 cas, 155 627 nou-

velles contaminations ayant été enregistrées. Le nombre de guérisons a atteint les 15 621 000 cas et celui des tests de dépistage a dépassé les 301 millions. La Californie est l'Etat le plus touché par le coronavirus avec plus de 3 199 000 cas, suivie du Texas avec plus de 2 275 000 cas. New York est l'Etat le plus endeuillé avec 42 605 décès. Selon

Worldometer, les Etats-Unis sont en tête de liste en termes de nombre de décès et de contaminations, suivis du Brésil et de l'Inde. Jusqu'à mardi soir, plus de 100 401 000 personnes ont été touchées par le coronavirus à travers le monde, dont plus de 2 152 000 décédées et plus de 72 437 000 guéries, selon Worldometer.

Pas de propagation rapide du Covid-19 dans les écoles (étude américaine)

Les écoles qui font respecter la distanciation physique, le port du masque, et d'autres précautions sanitaires n'ont pas constaté de propagation rapide du coronavirus en leur sein, a révélé une analyse américaine publiée mardi. Les chercheurs, travaillant pour les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), ont passé en revue les données d'études ayant

pour cadre des écoles dans trois Etats américains, et certains pays européens.

Leur analyse a été publiée mardi dans le Journal of the American Medical Association (JAMA). "Alors que beaucoup d'écoles ont rouvert leurs portes pour une instruction en présentiel dans certaines parties des Etats-Unis, ainsi qu'à l'international, des cas de Covid-19 liés au milieu scolaire

ont été rapportés, mais il existe peu de preuves que les écoles ont contribué de manière significative à une augmentation des transmissions" au niveau local, ont-ils affirmé. "La majorité des preuves existantes, portant sur le premier semestre scolaire, ont été rassurantes dans la mesure où le type de propagation rapide qui avait été fréquemment observé dans les lieux de cohabitation,

ou les lieux de travail à forte fréquentation, n'est pas observé dans les milieux scolaires", ont soutenu les chercheurs. Selon eux, les données suggèrent la voie à suivre pour "maintenir ou revenir partiellement ou entièrement à une instruction en présentiel. "Toutes les mesures recommandées pour limiter (les risques de contagion) dans les écoles doivent continuer", indiquent-ils.

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement britannique durcit les mesures aux frontières

Le gouvernement britannique doit annoncer mercredi un durcissement des mesures aux frontières pour éviter l'importation de cas de nouveau coronavirus, imposant une quarantaine aux résidents au Royaume-Uni arrivant de pays jugés à risque, selon des médias.

Les voyageurs arrivant au Royaume-Uni, premier pays en Europe à avoir dépassé les 100.000 morts du Covid-19, doivent jusqu'à présent disposer d'un dépliant négatif et observer 10 jours de quarantaine.

La ministre de l'Intérieur, Priti Patel, s'exprimera à la Chambre des communes, chambre basse du parlement, en début d'après-midi.

Elle annoncera des mesures allant "plus loin", destinées à ce qu'il y ait "moins de flux" de personnes entrant dans le pays, a déclaré le ministre chargé des Communautés, Robert Jenrick, sur Sky News.

Selon la BBC, Mme Patel annoncera que les Britanniques et résidents au Royaume-Uni arrivant en Angleterre de pays très touchés par les variants du Covid-19, parmi lesquels de nombreux pays d'Amérique du Sud, l'Afrique du Sud et le Portugal, devront observer leur quarantaine dans des hôtels spéciaux, à leurs frais.

Les arrivés depuis ces pays sont déjà

interdites aux non résidents.

La ministre avait plaidé pour fermer complètement les frontières et une quarantaine en hôtel avait été évoquée pour toutes les arrivées, une proposition écartée en l'état par le Premier ministre Boris Johnson, a rapporté le quotidien The Times. Avant l'allocution de la ministre, Boris Johnson affrontera les critiques des députés, lors de la séance hebdomadaire de questions au chef du gouvernement à la mi-journée. Mardi, il a dit avoir fait "tout ce qu'il a pu" contre la pandémie et présenté ses excuses pour le terrible bilan qui fait du Royaume-Uni le pays le plus endeuillé en Europe.

Le chef du gouvernement britannique est accusé d'avoir sous-estimé l'ampleur de la crise au printemps dernier, confiné trop tard et déconfiné trop vite l'été dernier, ignorant l'avis des scientifiques. Le gouvernement mise sur une campagne de vaccination massive pour sortir de la crise sanitaire. Plus de 6,8 millions de personnes ont déjà reçu une dose de vaccin contre le Covid-19. Il cherche aussi à renforcer les contrôles aux frontières, laissées largement ouvertes jusqu'à récemment, pour éviter d'importer des variants potentiellement résistants aux vaccins. Mais les mesures retenues semblent aller moins loin qu'attendu.

"Nous aurions dû avoir des contrôles

frontaliers complets l'année passée", a déclaré mercredi sur la BBC Jonathan Ashworth, chargé des questions de santé au sein du parti d'opposition travailliste.

Sur la BBC, le professeur Calum Semple, membre d'un groupe de scientifiques qui conseillent le gouvernement, a estimé qu'il pourrait y avoir 50.000 décès supplémentaires dus au coronavirus.

USA Assez de doses pour vacciner 300 millions d'Américains

Les Etats-Unis prévoient de commander 200 millions de doses supplémentaires de vaccins contre le Covid-19 dans l'objectif de vacciner 300 millions de personnes d'ici la fin de l'été, a annoncé mardi un haut responsable du gouvernement.

Avec ces achats, la moitié étant constituée du vaccin Pfizer et l'autre moitié de celui de Moderna, "les Etats-Unis auront assez de doses pour vacciner totalement 300 millions d'Américains d'ici la fin de l'été", soit la quasi-totalité du pays, a expliqué ce responsable.

BRONCHIOLITE

COMMENT DÉSOBSTRUER LE NEZ DE BÉBÉ ?

La désobstruction rhinopharyngée est un geste que tout parent de bébé doit apprendre à maîtriser car en cas de bronchiolite, ce lavage de nez permet de faciliter la respiration.

DRP pour désobstruction rhinopharyngée : sous ce terme un peu compliqué se cache tout simplement le lavage du nez de bébé. Un geste essentiel en cette période d'épidémie de bronchiolite car c'est ce qui permet de faciliter la respiration et l'alimentation. Cela permet aussi d'éviter une surinfection bactérienne au niveau du nez, de la gorge et des oreilles. Différentes méthodes existent.

LE MOUCHAGE

Commencez toujours par vous laver les mains. Enroulez un coton humidifié de sérum physiologique et introduisez-le dans la narine de bébé. Un coton par narine bien sûr ! C'est une méthode douce pour le mouchage quotidien mais assez peu efficace en cas de sécrétions importantes.

LE LAVAGE DE NEZ PAR INSTILLATION

Bébé sur le dos, on instille dans la narine quelques gouttes de sérum physiologique ou un spray à base d'eau de mer au moment de l'inspiration, puis on le redresse afin de récupérer les sécrétions. La méthode est peu invasive et assez efficace en cas de rhume mais souvent insuffisante en cas de bronchiolite.

Autre méthode : allongez votre



bébé et placez-le sur le côté droit ou gauche, placez la dosette de sérum physiologique à l'entrée de la narine supérieure (c'est-à-dire la narine la

plus proche de vous) et appuyez fermement sur la pipette en vidant au moins la moitié de la pipette. On recueille ensuite les sécrétions par

l'autre narine. Puis tournez l'enfant de l'autre côté et répétez le geste dans l'autre narine après avoir fait une courte pause.

Un peu invasif et désagréable, mais efficace. Cette technique ne fait néanmoins pas l'unanimité chez les professionnels de santé : certains considèrent en effet que cela entraîne une persistance des sécrétions dans le carrefour aéro-digestif.

LE MOUCHE-BÉBÉ PAR ASPIRATION

Le geste consiste à placer dans une narine, puis dans l'autre, une poire ou un mouche-bébé électrique, après avoir fluidifié les sécrétions avec du sérum. Invasif et désagréable, ce geste est cependant redoutablement efficace pour faciliter l'élimination des sécrétions. Mais attention à choisir un embout souple pour ne pas blesser les narines de bébé.

PENSEZ À AÉRER SA CHAMBRE

Parallèlement au nettoyage régulier des voies nasales, on aère quotidiennement la chambre de bébé, qui ne doit pas être surchauffée : 19 °C, c'est la bonne température. Si l'air est sec on installe un humidificateur ou l'on pose un linge humide sur le radiateur.

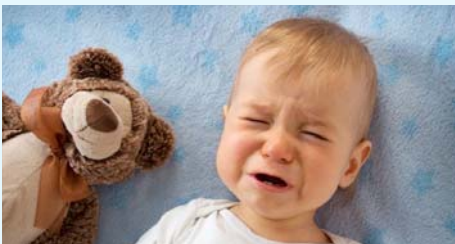
Enfin, pas de tabac : il est reconnu que la gravité de la bronchiolite est corréée à la présence d'un fumeur à la maison, a fortiori s'il s'agit de la maman.

POURQUOI LE VIRUS DE LA BRONCHIOLITE NE TOUCHE QUE LES NOURRISSONS ?

Chaque année, en France, près de 500 000 nourrissons de moins de 2 ans contractent une bronchiolite. Les chercheurs de l'Institut Pasteur ont découvert pourquoi les nourrissons sont la cible privilégiée du virus. Dans une étude parue dans la revue *Immunity*, des chercheurs de l'Institut Pasteur, de l'hôpital Bicêtre AP-HP et du CNRS rapportent la découverte d'un nouveau groupe de cellules immunitaires de type lymphocytes B, présents uniquement chez les nourrissons, et constituant la cible privilégiée du virus de la bronchiolite. Cette étude explique ainsi pourquoi cette infection des voies respiratoires basses affecte majoritairement les nouveau-nés, d'autant plus sévèrement qu'ils sont jeunes.

ELLE TOUCHE PARTICULIÈREMENT LES BÉBÉS DE MOINS DE 3 MOIS

Première cause de consultation et d'hospitalisation dans les services de pédiatrie pendant la période hivernale, la bronchiolite est une infection due au virus respiratoire syncytial



(VRS), affectant les voies respiratoires basses. Mais, alors que les adultes ou les enfants de plus de deux ans sont peu touchés par le virus, les nourrissons sont, quant à eux, particulièrement sensibles. Les nouveau-nés de moins de 3 mois sont notam-

ment les plus enclins à développer des bronchiolites très sévères. Les chercheurs ont donc découvert pourquoi le VRS les touchait tout particulièrement. Ils ont identifié un groupe de lymphocytes B, jamais décrits auparavant, présents uniquement chez les

très jeunes enfants (moins d'un an) et que le virus VRS infecte préférentiellement.

OBJECTIF : DÉTECTER LES NOURRISSONS À RISQUE DÈS LA NAISSANCE

Les lymphocytes B sont des cellules du système immunitaire. Ils jouent en général un rôle protecteur contre les infections, en produisant des anticorps. Mais les lymphocytes B particuliers de la bronchiolite tendent à réduire la réponse au virus, ce qui explique la sévérité accrue de la maladie.

"Notre travail explique les raisons sous-jacentes, longtemps méconnues, de la susceptibilité des nourrissons à la bronchiolite", commente Richard Lo-Man de l'Institut Pasteur. "En identifiant ces nouveaux lymphocytes B comme biomarqueurs pronostiques de la sévérité de la maladie, il devrait permettre de terme de détecter à la naissance les terrains à risque, et d'aider le corps médical à développer des traitements plus adaptés".

Les huiles essentielles peuvent soulager bébé

Dès 3 mois, il est possible d'utiliser certaines huiles essentielles ou des hydrolats en complément du traitement classique de la bronchiolite, pour une action antiseptique et expectorante. Les recommandations de Jean-Charles Sommerard, aromathérapeute et auteur de *Je traite les petits maux de mon enfant* avec les huiles essentielles (Ed. Solar)

Pour assainir l'air et favoriser le processus d'expectoration, on diffuse 10 à 12 gouttes d'HE de thym à linalol et 4 à 5 gouttes d'HE de ravintsara, 2 ou 3 fois par jour, durant 2 à 3 minutes dans la chambre de bébé en son absence.

En l'absence de diffuseur électrique, préparer un mélange à pulvériser dans la chambre de bébé (possible même en sa présence) en mélangeant dans un flacon spray de l'hydrolat de laurier noble, de l'hydrolat de pin sylvestre et de l'hydrolat de thym à thujanol, à parts égales.

UN MASSAGE AUX HUILES ESSENTIELLES
Dans un bol, mélanger 1 cuillerée à soupe de gel d'aloë vera et 1 cuillerée à soupe d'hydrolat de romarin à cinéole. Déposer 1 cuillerée à café de ce mélange dans le creux de la main, bien chauffer puis appliquer sur le thorax et la colonne vertébrale de bébé en massant jusqu'à pénétration complète.

DE L'HYDROLAT DANS LE BIBERON
Dans un biberon d'eau, ajouter au choix 1 cuillerée à café d'hydrolat de laurier noble, de pin douglas ou de thym à thujanol et donner à boire au petit malade.

UN MÉLANGE D'HYDROLATS DANS LE BAIN
Dans l'eau du bain de bébé, on ajoute 1 cuillerée à soupe d'hydrolat d'eucalyptus globulus, de pin douglas et de thym à thujanol et l'hydrolat de romarin à cinéole. Ce mélange va favoriser l'expectoration et la respiration.

Il est possible de conjuguer les différents modes d'utilisation, mais dans tous les cas, sur une durée de 3 à 4 jours maximum.

Illustration: BR

COMMENT PROTÉGER MON BÉBÉ CONTRE CETTE MALADIE RESPIRATOIRE ?

30 % des tout-petits sont touchés chaque année par cette maladie respiratoire. Voici les bons gestes à adopter pour protéger votre bébé.

BRONCHIOLITE : C'EST QUOI EXACTEMENT ?

La bronchiolite (ou "bronchiolite aiguë du nourrisson" en langage médical) est une infection virale qui atteint principalement les enfants âgés de moins de 2 ans. Loïn d'être rare, elle touche chaque année 3 bébés sur 10 en France, avec 480 000 cas annuels enregistrés en moyenne. Responsable de la maladie, le Virus Respiratoire Syncytial (VRS) entraîne une inflammation des parois des bronchioles (c'est-à-dire : les petites bronches) et une augmentation des sécrétions responsables d'un phénomène d'obstruction. Les symptômes de la bronchiolite sont ainsi facilement reconnaissables :

Un rhume avec une petite fièvre (supérieure à 37,5°C).

Une toux sèche.

Une respiration sifflante.

Des difficultés à s'alimenter.

C'est grave ? Malgré des symptômes parfois impressionnants, la bronchiolite est une maladie bénigne. Les symptômes se calment (sans traitement) en l'espace de quelques jours, et l'enfant guérit sous 8 à 10 jours bien que la toux puisse persister une quinzaine de jours.

Attention : si votre bébé de moins de 3 mois (ou né prématurément) et/ou souffrant d'une pathologie présente des signes de bronchiolite, il faut consulter sans attendre.

BRONCHIOLITE : COMMENT PROTÉGER MON ENFANT ?

À savoir : Le "pic épidémique" de la maladie s'étend généralement de novembre à février : c'est donc là qu'il faut être vigilant !

La bronchiolite est une maladie "extrêmement" contagieuse, selon l'Assurance Maladie. Le virus peut se transmettre de deux manières : Directement de personne à



personne, par les sécrétions bronchiques (éternuements, postillons, toux, mouchage...) ou un contact entre personnes (baiser). Indirectement, par l'intermédiaire des mains ou d'objets souillés par la salive (jouets, linges de toilette, aliments ou boissons contaminés...)

Pour protéger son enfant contre la bronchiolite pendant la période novembre-février, on met en place des "gestes-barrière" :

Lavez-vous les mains (à l'eau et au savon) plusieurs fois par jour : avant et après un jeu avec votre enfant, avant et après une sortie à l'extérieur, avant et après les repas... Invitez vos enfants à en faire de même ! N'échangez pas les biberons, les sucettes et les couverts au sein de la famille. Nettoyez fréquemment les jouets et peluches de votre bébé - à l'eau

et/au savon, ou en machine à laver ! Évitez d'embrasser votre enfant sur le visage. Si vous êtes enrhumé(e), portez un masque pour protéger votre bébé - à acheter en pharmacie. Aérez la chambre de votre enfant tous les jours et, si possible, maintenez-y une température à 19 °C.

Attention aux lieux publics et collectivités : pendant l'hiver, évitez les salles d'attente, les transports en commun, les crèches, les supermarchés... avec votre tout-petit.

BRONCHIOLITE : MON BÉBÉ EST MALADE, JE PUIS QUOI ?

Pas de médicaments en cas de bronchiolite : selon la Haute Autorité de Santé (HAS), «les bronchodilatateurs, l'adrénaline, le sérum salé hypertonique n'ont pas d'indication dans cette maladie». Les antibiotiques ne

sont convaincus que dans de rares cas de surinfection bactérienne - on rappelle qu'ils ne fonctionnent pas sur les virus !

À éviter... Les techniques de kinésithérapie respiratoire traditionnelles (clapping ou vibrations) sont «contre-indiquées». La technique de l'augmentation du flux expiratoire (AFE) n'a "pas fait la preuve de son efficacité" et «n'est donc pas recommandée». Pour venir à bout de cette maladie (qui est bénigne dans l'immense majorité des cas) la HAS ne recommande que le lavage de nez et une surveillance particulière du petit malade.

À savoir: Il faut aller chez le médecin rapidement si l'enfant du mal à respirer et/ou s'il ne boit plus. Il faut appeler les secours (15 ou 112) si l'enfant a la bouche bleutée, s'il fait des malaises, s'il dort tout le temps et/ou s'il semble faire de l'apnée de temps en temps !

LE VIRUS VIT JUSQU'À 6 HEURES SUR LES OBJETS

Le virus de la bronchiolite, particulièrement résistant, peut vivre jusqu'à 6 heures sur les objets inertes. Petit rappel des gestes de prévention qui permettent de préserver les tout-petits en réduisant les risques de contagion.

Très contagieux, les virus responsables de la bronchiolite affectent les bronches des bébés et peuvent être responsables de complications nécessitant une hospitalisation. Ces virus particulièrement résistants peuvent vivre jusqu'à 6 heures sur les objets (table à langer, jouets, chaise haute...). Aussi, l'inges rappelle régulièrement les réflexes à avoir pour limiter les risques de

transmission. Car si certains d'un enfant sont devenus porteur de la plupart des Français un réflexe, d'autres restent encore peu adoptés.

• Ne pas embrasser un bébé sur le visage ou sur les mains en cas de rhume et de toux.

Même si deux tiers des parents d'enfants de moins de 2 ans ne les embrassent jamais quand ils sont malades, certains continuent à le faire souvent voire systématiquement.

• Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon pendant au moins trente secondes, particulièrement avant de s'occuper d'un bébé. Et

surtout, penser à utiliser systématiquement le savon quand on se lave les mains à l'eau. En cas de besoin, la solution hydro-alcoolique peut remplacer l'eau et le savon. Mais pas systématiquement car, en cas d'usage trop fréquent, le gel hydro-alcoolique abîme le film hydrolipidique qui protège la peau.

• Éternuer et tousser en couvrant la bouche avec le coude, le bras/la manche ou un mouchoir jetable. Quasiment tous les Français se couvrent la bouche en cas d'éternuement ou de toux (98%) principalement avec la main mais beaucoup plus rarement avec le coude.

• Porter un masque chirurgical pour s'occuper de bébé. Peu de parents de jeunes enfants ont recours à ce masque en vente en pharmacie pour éviter de contaminer leur entourage lorsqu'ils sont enrhumés ou grippés.

Mis à part ces conseils d'hygiène, il est important d'éviter les visites de personnes malades (enrhumées, notamment) ou d'éviter de leur rendre visite avec un bébé. Il faut aussi éviter d'emmenner un nourrisson dans des lieux publics où il risque d'être en contact avec des personnes malades (centres commerciaux, transports en commun...), surtout s'il a moins de 6 mois.

MALI Deux communautés rivales signent des "accords de paix"

Des communautés peule et dogon du centre du Mali ont signé trois accords pour tenter de ramener la stabilité dans cette région particulièrement éprouvée par les violences intercommunautaires, a annoncé mardi une ONG suisse spécialisée dans les médiations.

Les communautés peule, constituée majoritairement d'éleveurs, et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, de 11 des 16 communes qui constituent le cercle de Koro ont signé ces "accords de paix" entre le 12 et le 24 janvier, après quatre mois de médiation, a indiqué dans un communiqué le Centre pour le dialogue humanitaire (HD).

Frontalier du Burkina Faso, le cercle de Koro --l'équivalent d'un département-- est l'un des principaux foyers de violences du pays. Quasiment inaccessible, il est seulement sillonné par des ONG, les patrouilles de l'ONU et l'armée.

Les signataires se sont engagés à inciter les membres de leur communauté à "œuvrer en faveur de la paix en pardonnant tous les actes passés et en diffusant des messages de cohésion et d'apaisement", selon le communiqué.

Ils se sont également engagés à "garantir l'intégrité physique, la libre circulation des personnes, des biens et du bétail", à "respecter les us et coutumes" de tous ou encore à faciliter la fréquentation des villages et des marchés par toutes les communautés. Des accords similaires avaient déjà été signés il y a plus de deux ans mais ils n'avaient pas résisté à la poursuite des violences.

CÔTE D'IVOIRE- LÉGISLATIVES Le PDCI propose près de 140 candidats

Des centaines de candidats sont en lice pour les législatives du 6 mars en Côte d'Ivoire, où 255 sièges dans 205 circonscriptions sont en jeu, ont rapporté des médias locaux et étrangers.

Des circonscriptions que se sont réparties le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) dirigé par Henri Konan Bédié et ses alliés de la plateforme d'Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), selon des médias. Le parti d'Henri Konan Bédié aligne près de 140 candidats et laisse une centaine de sièges à son allié, note la même source. Le PDCI met le paquet sur les régions du centre, mais ne délaisse pas les autres pour autant.

Jean Louis Billon est candidat dans le Hambol, à Dabakala, ville dont il a longtemps été maire, précise les sources. Enfin dans le Haut Sassandra, Alphonse Djedje Mady, figure du PDCI, a finalement obtenu l'investiture du parti après avoir d'abord déposé son dossier comme indépendant.

APS

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC L'escalade du conflit entre le Polisario et le Maroc menace la stabilité régionale (Chergui)

Le conflit engagé entre le Maroc la République sahraouie (RASD) pourrait menacer la stabilité régionale, a déclaré mardi à l'agence Sputnik le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, soulignant l'urgence de la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

"L'escalade" que connaît le conflit entre le Royaume du Maroc et la RASD "pourrait menacer la stabilité régionale et "nous voulons trouver une solution le plus tôt possible", a-t-il indiqué ajoutant que "la principale tâche à accomplir est la mise en œuvre du plan visant à faire cesser les hostilités et à la tenue d'un référendum pour l'autodétermination" du peuple sahraoui.

Le chef du CPS a signalé que le président de l'Union africaine, Cyril Ramaphosa, avait demandé à l'Organisation des Nations unies de désigner rapidement un émissaire pour contribuer à régler le conflit.

Un poste vacant depuis la démission de l'envoyé du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler en mai 2019.

L'organisation du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental a été décidée en 1991.

Date à laquelle un cessez-le-feu a été proclamé et qui a été rompu en novembre dernier par l'armée marocaine.

Le 10 décembre 2020, l'an-



cienn président américain, Donald Trump avait annoncé reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste, allié des Etats-Unis.

Cette proclamation a été décriée aussi bien à l'étranger qu'aux Etats-Unis et au sein même du parti de Donald

Trump. Plusieurs personnalités politiques aux Etats-Unis et dans d'autres pays ont signalé le caractère illégal de l'annonce faite par le 45ème président américain, rappelant que le Sahara occidental était considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome. De son côté, le président de l'UA, Cyril Ramaphosa a appelé, dimanche, les Etats-

Unis à "annuler rapidement" la décision de Donald Trump concernant le Sahara occidental.

Il a exprimé son "inquiétude" quant au "manque de progrès dans (le processus de) résolution du conflit au Sahara occidental (dans le sens) de la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance".

TUNISIE Le parlement accorde la confiance aux nouveaux ministres proposés



L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) en Tunisie a accordé, mardi soir, la confiance aux nouveaux ministres

proposés lors du dernier remaniement du gouvernement, rapporte l'agence TAP.

En réponse aux interrogations des députés, le chef du gouvernement Hichem Mechichi s'est dit convaincu que son cabinet va réussir dans sa mission, assurant avoir choisi "soigneusement" les nouveaux ministres. La séance s'est tenue sur fond de controverses notamment après l'intervention, lundi, du président tunisien, Kais Saïed au cours du Conseil de sécurité nationale, dans laquelle il a déclaré que le

"remaniement ministériel n'a pas respecté les dispositions de la Constitution", citant en l'occurrence l'article 92.

La Tunisie traverse une période difficile liée notamment à la crise économique et à la crise sanitaire provoquée par la Covid-19.

Pour le chef du gouvernement tunisien, l'Etat "souffre d'une crise structurelle" qui a pris de l'ampleur ces dernières années de manière entravant la volonté d'une vraie réforme responsable et "ouvrant la voie à un discours populiste".

Le remaniement ministériel intervient après une "évaluation objective" effectuée conformément aux prérogatives qui lui sont dévolues par la Constitution, a expliqué Mechichi, précisant avoir opéré ce changement pour "conférer davantage d'efficacité" à l'action du gouvernement.

EGYPTE Libération de 3022 prisonniers à l'occasion du Jour de la Police

Les autorités égyptiennes ont annoncé, mardi, la libération de 3022 prisonniers, à l'occasion de la célébration du Jour de la police.

Par voie de communiqué rendu public, le ministère de l'Intérieur, a indiqué que la libération des prisonniers intervient en application de la décision du président Abdel Fattah Al-Sissi, concernant la libération de certains des condamnés qui avaient rempli les conditions requises pour bénéficier d'une grâce, à l'occasion du Jour de la police, célébré le 25 janvier de chaque année. Le ministère n'a pas fourni plus de détails sur les

conditions permettant aux condamnés de bénéficier d'une grâce, indiquant que les commissions qui examinent les dossiers des prisonniers dans tout le pays ont donné droit de grâce à 3022 détenus.

La libération des prisonniers intervient, en conjonction avec les appels nationaux et étrangers pour la libération des personnes en détention provisoire, à la lumière des craintes de la propagation de l'épidémie du coronavirus à l'intérieur des institutions pénitentiaires. Cela coïncide également avec le dixième anniversaire de la révolution du 25 janvier 2011.



ELECTIONS PALESTINIENNES L'envoyé de l'Onu salue une "étape cruciale vers l'unité palestinienne"

L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a salué mardi, devant le Conseil de sécurité, la décision du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, d'organiser des élections présidentielle et législatives cette année, affirmant que c'est une "étape cruciale vers l'unité palestinienne".

Le président Abbas a publié, le 15 janvier, un décret présidentiel, déclarant que les élections législatives, présidentielle et du Conseil national palestinien auront lieu respectivement le 22 mai, le 31 juillet et le 31 août.

La tenue d'élections en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est et à Ghaza sera une "étape cruciale vers l'unité palestinienne, donnant une légitimité renouvelée aux institutions nationales, y compris un Parlement et un gouvernement démocratiquement élus en Palestine", a expliqué M. Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, lors de sa première intervention devant le Conseil de sécurité depuis qu'il a pris ses fonctions.

"L'ONU est prête à appuyer les efforts déployés pour que le peuple palestinien exerce ses droits démocratiques.

Les élections sont un élément crucial de la construction d'un Etat palestinien démocratique fondé sur l'Etat de droit avec des droits égaux pour tous", a-t-il ajouté.

L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient a également



salué l'amendement de la loi électorale portant le quota de représentation féminine de 20% à 26%, appelant les autorités palestiniennes à prendre de nouvelles mesures pour "faciliter, renforcer et soutenir la participation politique des femmes, y compris en tant qu'électorales et candidates".

S'agissant de la pandémie de Covid-19, M. Wennesland a noté que "des efforts concertés" pour contenir et arrêter la propagation du virus ont réussi à réduire le nombre

total de cas actifs en Cisjordanie et à Ghaza, mais que l'impact en termes de décès et de pertes de moyens de subsistance reste élevé, en particulier dans la bande de Ghaza.

L'envoyé de l'ONU s'est dit préoccupé par la poursuite de projets de construction de logements dans les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée.

"Je réaffirme que les colonies sont illégales au regard du droit international et constituent un obstacle ma-

jeur à la paix. Elles sapent la perspective de parvenir à une solution à deux Etats".

Il a appelé les autorités d'occupation israélienne à "cesser toute activité de colonisation dans le territoire occupé, y compris à El Qods-Est", a-t-il indiqué.

Il a également noté que les autorités d'occupation ont, ces derniers mois, "démoli, saisi ou forcé des propriétaires à démolir 71 structures appartenant à des Palestiniens, déplaçant 73 Palestiniens".

ARABIE SAOUDITE

Explosion à Ryadh trois jours après l'interception d'un missile

Au moins une forte explosion a secoué Ryadh mardi, trois jours après que le royaume a intercepté un projectile au-dessus de la capitale saoudienne, ont rapporté des médias.

Les autorités saoudiennes n'ont pas réagi dans l'immédiat, le royaume faisant régulièrement l'objet d'attaques lancées par le mouvement "Ansarallah" (Houthis) du Yémen voisin.

L'explosion a été entendue vers 13H00 (10H00 GMT) à Ryadh, selon ces médias.

Des habitants ont signalé sur les réseaux sociaux avoir entendu deux explosions.

La coalition militaire dirigée par

l'Arabie saoudite, qui intervient au Yémen pour lutter contre les Houthis, a indiqué samedi avoir "intercepté et détruit une cible aérienne hostile en direction de Ryadh", sans donner davantage de détails.

La coalition n'a toutefois pas accusé les Houthis et ces derniers ont affirmé via un de leurs médias ne pas être impliqués dans l'incident.

Les Houthis revendiquent régulièrement des attaques contre l'Arabie saoudite mais elles ne visent que rarement Ryadh, située à quelque 700 km de la frontière.

L'ancien chef de la diplomatie amé-

ricaine Mike Pompeo a annoncé dans les tout derniers jours du mandat de Donald Trump l'inscription des Houthis sur la liste noire américaine des organisations considérées comme "terroristes".

Cette mesure est entrée en vigueur la veille de l'entrée en fonctions du président Joe Biden le 20 janvier.

Mais le nouveau gouvernement américain a suspendu lundi, pour un mois, les sanctions visant les transactions avec les Houthis, le temps de réexaminer leur classement comme groupe "terroriste" contesté par les organisations humanitaires.

USA - RUSSIE

Biden évoque les sujets qui fâchent avec Poutine

Le nouveau président américain Joe Biden a affiché mardi sa fermeté lors de son premier échange avec son homologue russe Vladimir Poutine, malgré leur "accord de principe" en matière de désarmement et les appels de Moscou en faveur d'une "normalisation" entre les deux puissances rivales.

Les relations américano-russes sont au plus bas depuis la fin de la Guerre froide, malgré les tentatives de rapprochement infructueuses de l'ex-président des Etats-Unis Donald Trump. Son successeur Joe Biden se veut beaucoup plus offensif.

Paradoxalement, en raison d'un calendrier ultra-serré, ce nouveau chapitre s'ouvre sur une volonté de dialogue: le traité de limitation des armes nucléaires New Start, dernier accord bilatéral de ce genre, expire dans dix jours et Washington avait annoncé dès la semaine dernière vouloir le prolonger.

Selon la Maison Blanche, les deux dirigeants ont "évoqué la volonté des deux pays de prolonger New Start pour cinq ans, et ont convenu de faire travailler leurs équipes de manière urgente pour une extension d'ici le 5 février".

Le Kremlin a même fait état d'un "accord de principe" dans un projet de loi transmis au Parlement, après avoir fait état de "l'échange" mardi de "notes diplomatiques sur la prolongation" accompagné de "contacts énergiques" pour reconduire le traité "dans l'intérêt des deux pays, comme du monde entier".

"Nous sommes parvenus à un accord avec la Russie sur le fait qu'il faut aller vite pour conclure un tel accord d'ici le 5 février", a précisé le département d'Etat américain.

Le démocrate américain s'est aussi dit prêt à "envisager des discussions en matière de stabilité stratégique sur une série de questions liées au contrôle des armements et à la sécurité". Il se démarque sur ce terrain de son prédécesseur républicain, qui n'avait pas réussi à reconduire New Start -- ou pas voulu le faire -- et s'était retiré d'autres traités.

USA

Un tribunal inflige un revers à Biden

Un tribunal fédéral américain a bloqué mardi la décision de l'administration de Joe Biden de geler pendant cent jours les expulsions d'immigrés en situation irrégulière.

Saisi en urgence par les autorités républicaines du Texas, le juge Drew Tipton a décidé de suspendre temporairement cette mesure jusqu'à un examen de fond du dossier.

"Le Texas a démontré qu'il avait une chance de succès", a-t-il justifié. Conformément à une de ses promesses de campagne, le démocrate Joe Biden a signé dès son premier jour à la Maison Blanche un moratoire sur l'expulsion des sans-papiers arrivés aux Etats-Unis avant le 1er novembre 2020.

Le ministre de la Justice du Texas Ken Paxton avait immédiatement saisi les tribunaux. Mardi, il s'est réjoui d'une décision de justice "qui place en priorité le respect de la loi et de la sécurité des citoyens".

Mais la puissante organisation de défense des droits civiques ACLU l'a accusé de "vouloir empêcher l'administration Biden de tourner la page" des "politiques migratoires désastreuses" menées, selon elle, par son prédécesseur Donald Trump.

APS

ITALIE

Consultations pour la formation d'un nouveau gouvernement

Le président italien, Sergio Mattarella, entame mercredi avec les principaux dirigeants politiques du pays des consultations sur la formation d'un nouveau gouvernement, après la démission de Giuseppe Conte qui continue à gérer les affaires courantes. Ces consultations vont s'achever vendredi et elles commencent traditionnellement par une rencontre de M. Mattarella avec les présidents des deux chambres parlementaires. Les représentants des principaux partis seront ensuite reçus jeudi et vendredi après-midi. Dans ce cadre, l'alliance des partis d'extrême droite et de droite -- Forza Italia (FI) de Silvio Berlusconi, la Ligue de Matteo Sal-

vini et Fratelli d'Italia (FDI) de Giorgia Meloni -- va envoyer une délégation unitaire chez le président.

Giuseppe Conte a remis sa démission mardi au président Mattarella après avoir constaté, lundi, l'impossibilité de trouver une nouvelle majorité parlementaire après la défection du petit parti Italia Viva (IV) de l'ex-chef du gouvernement Matteo Renzi. Le Premier ministre sortant a annulé son intervention prévue mercredi au Forum économique mondial de Davos. M. Conte espère néanmoins obtenir un nouveau mandat du président Sergio Mattarella, pour tenter de former un gouvernement, son troisième depuis 2018, et mettre

en oeuvre un plan de plus de 200 milliards d'euros censé relancer la troisième économie de la zone euro frappée par la pandémie de Covid-19 qui a fait plus de 85.000 décès en Italie. M. Mattarella doit s'assurer, au cours de ses consultations, qu'un nouveau gouvernement, dirigé par M. Conte ou une autre personne, bénéficiera d'une majorité parlementaire stable. Il n'y a aucune limite de temps pour ces consultations mais la situation économique et sanitaire de l'Italie est telle qu'elle exige rapidement un gouvernement pleinement opérationnel. "Le pays traverse un moment vraiment très difficile (...) qui demande une perspective claire

et un gouvernement ayant une majorité plus large et sûre", a écrit M. Conte mardi soir sur son compte Facebook. "Ma démission est au service de cette possibilité: la formation d'un nouveau gouvernement qui puisse offrir une perspective de salut national", a-t-il ajouté.

Selon le Corriere della Sera, principal quotidien du pays, l'hypothèse la plus plausible est celle d'un nouveau gouvernement Conte. L'autre possibilité serait un gouvernement dirigé par une personnalité provenant de l'un des deux principaux partis de l'actuelle coalition, le Parti démocrate (PD, centre-gauche) ou le Mouvement 5 Etoiles (M5S, avant son arrivée au pouvoir).

AUDIOVISUEL

L'ARAV met en garde de nouvelles chaînes télévisées de la diffusion de programmes sans autorisation

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a mis en garde, mardi dans un communiqué, certaines nouvelles chaînes télévisées diffusant des programmes sans l'autorisation du ministère de la Communication, rappelant le droit que se réserve la tutelle d'ester en justice tout contrevenant aux dispositions de la loi relative à l'activité audiovisuelle.

"Partant de ses missions en matière de surveillance, et soucieuse du respect des principes et règles appliquées à l'activité audiovisuelle, l'ARAV a constaté que de nouvelles chaînes télévisées diffusaient des programmes sans agrément ni autorisation aucune", précise la même source.

"Dans l'attente de la promulgation de la loi sur la domiciliation de l'activité des chaînes audiovisuelles, l'ARAV met en garde contre l'exercice de toute activité sans l'aval du ministère de la Communication qui se réserve le droit d'ester en justice tout contrevenant aux dispositions de la loi 14-04 relative à l'activité audiovisuelle", a ajouté l'ARAV dans son communiqué.

"Qualifiant cette situation d'"anarchique", l'Autorité a indiqué que "les chaînes exerçant en dehors du cadre légal traitent souvent de thèmes sensibles qui suscitent le mécontentement de l'opinion publique, et évoquent des tabous servant des intérêts et des agendas suspects au détriment de l'intérêt et de la sécurité publiques".

Ces chaînes qui "se sont éloignées de la neutralité et de l'objectivité et ne se sont pas interdites de servir des fins, aussi bien politiques qu'économiques, d'un groupe d'intérêt, sans aucun respect de la déontologie, aspirent seulement à la célébrité, la rentabilité et l'audimat aux dépens du droit du téléspectateur à des programmes variés et de qualité", souligne l'ARAV.

La situation des médias audiovisuels reste, selon l'Autorité, "otage de fins commerciales et de finalités purement matérielles, entraînant les journalistes, sous le slogan de la liberté d'expression, dans le

piège de la subjectivité et de l'irresponsabilité, les dérivant des objectifs nobles des mass-média et les poussant vers des convoitises matérielles au détriment des valeurs, constantes et positions diplomatiques de notre pays", a conclu le communiqué.

RADIO

«La radio nationale a contribué "considérablement" à l'atténuation des effets du confinement sur les citoyens»

La radio nationale a contribué "considérablement" à atténuer les effets du confinement sanitaire sur les citoyens durant la pandémie de la covid-19 à travers une grille de "programmes récréatifs et culturels adéquats", a indiqué mardi à Oran le directeur général de la radio nationale Mohamed Baghali.

Intervenant à l'occasion de la "demi-journée ouverte" sur "le rôle des médias dans la gestion des crises : la radio d'Oran, comme modèle" M. Baghali a précisé que "la radio nationale n'a pas seulement participé à la sensibilisation des citoyens sur la nécessité de respecter les mesures de prévention contre la pandémie de la covid-19, mais a contribué également, de façon considérable, dans l'atténuation de la charge du confinement sur le citoyen, contraignant à passer de longues heures chez lui, à travers des programmes récréatifs et culturels adéquats".

Le directeur de la radio nationale a précisé, lors de cet espace ouvert organisé sur les ondes de la Radio régionale d'Oran "El-Bahia" à l'occasion de la célébration du



26ème anniversaire de sa création, que la radio nationale, à l'instar des autres médias, a contribué à l'allègement des effets de l'épidémie du coronavirus sur les citoyens.

M. Baghali a tenu à rappeler au passage "la participation de la radio nationale par ses ondes, après le recouvrement de l'indépendance nationale, à la libération du champ médiatique algérien, ainsi que durant les différentes étapes, dont notamment les années 90, où elle s'est engagée à défendre la stabilité du pays.

Elle participe, aujourd'hui, avec ses hommes et ses femmes à faire entendre la voix du citoyen et transmettre ses préoccupations", avant de souligner le rôle de ce média public dans l'accompagnement des efforts de l'Etat visant l'amélioration du cadre de vie dans les zones d'ombre.

A ce propos, le même responsable a indiqué que "le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a mis la radio nationale au cœur de son programme, visant la mise en place de l'équilibre de développement, notamment au profit des populations des zones d'ombre".

Concernant les Jeux Méditerranéens que la ville d'Oran accueillera l'année prochaine, M. Baghali a souligné que "la radio nationale, et la radio d'Oran en particulier, sera un partenaire important de ces jeux, qui représentent une grande voie diplomatique pour l'Algérie".

Durant cette rencontre, qui a vu la présence des autorités locales, plusieurs intervenants ont mis en avant le rôle des équipes de la radio d'Oran dans la gestion de la situation sanitaire liée à la covid-19, notamment sur le plan de l'information et de la sensibilisation, à travers des programmes spéciaux qui ont vu la participation d'experts et les acteurs de la société civile.

A cette occasion, plusieurs accords ont été conclus entre Radio Oran, d'un côté et l'université Oran 2, l'entreprise nationale de gestion d'enfouissement technique des déchets, l'entreprise de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), pour l'organisation d'une série de rencontres scientifiques et journées d'études, ainsi que l'échange d'expérience et la réalisation de reportages, entre autres.

PARUTION

"La communauté avifaune", ouvrage d'ornithologie de Mohamed Bensaci

Un ouvrage d'ornithologie intitulé "Oumatu ettayr" (La communauté avifaune) signé par Mohamed Bensaci ancien cadre du Parc national de Belezma (Batna) et inspecteur principal des forêts vient de paraître chez la maison "El-Ihsane" d'édition et de distribution. L'ouvrage en langue arabe qui se décline en 332 pages de grand format aspire, a confié l'auteur à l'APS, à partager avec le lecteur "l'émerveillement" face à l'univers avifaune "extraordinaire et plein de secrets" et des questionnements sur "la miracu-

leuse capacité à voler des oiseaux, leur aptitude mystérieuse à s'orienter dans leurs très longs voyages migratoires et l'impénétrable diversité de coloration de leur plumage". Il y livre également des informations sur la capacité de certains oiseaux à voler à des altitudes extrêmes de plus de 10.000 mètres ou à effectuer comme le manchot empereur des plongées atteignant jusqu'à 240 mètres de profondeur. Né à Oued Chaaba (Batna) en 1956, Bensaci diplômé de l'institut de technologie forestière de Batna en 1979

puis de l'Institut national de recherche forestière affirme avoir éprouvé cette passion pour les oiseaux depuis sa jeune enfance passée dans les campagnes du Ravin bleu qui domine la ville de Batna. A 12 ans, il élevait déjà plusieurs rapaces dont le faucon crécerelle, l'aigle de Bonelli, le circaète Jean-le-blanc et le milan noir avant de comprendre plus tard, précise-t-il, que leur place était dans la nature pas dans les cages. L'ouvrage est illustré de plusieurs dizaines de planches de diverses espèces d'oiseaux réalisées par l'auteur

lui-même qui révèle également un talent de dessinateur confirmé. Coordinateur régional du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), Bensaci a été un des premiers à élaborer une liste de l'avifaune du parc national de Belezma en 1986. Il a aussi coopéré avec une mission de la société royale britannique pour la protection des oiseaux (Royal Society for the Protection of Birds), la plus grande organisation de protection des animaux en Europe.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRE WILAYA D'OU M EL BOUAGHI
 NIF : 099104010209349

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions des articles 82 et 99 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de services, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Oum El Bouaghi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel

d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°16/2020 parus dans les quotidiens nationaux EL CHAAB en date du 13/12/2020 et DK NEWS en date du 16/12/2020, qu'après évaluation des offres, on annonce l'attribution provisoire des projets suivants :

N°	Attribution provisoire	Projet	Note obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction en TTC	Délai proposé
01	Cocontractant : Groupement Komchi Issam et Moufok Ahmed Moaz Ayants le NIF : 175050103689191	Réalisation de 100/200/1300 logements publics locatifs avec VRD LOT N°01 : Tranche 2018 à Ain Fakroune	46,00 pts > 40,00 pts Offre qualifiée techniquement	LOGTS 251 239 397,85 DA/TTC	26 mois
				VRD 24 742 256,95 DA/TTC	
02	Cocontractant : Saib Hamza Ayant le NIF : 180041200066134	Réalisation de 100/200/1300 logements publics locatifs avec VRD LOT N°02 : Tranche 2018 à Ain Fakroune	44,33 pts > 40,00 pts Offre qualifiée techniquement	LOGTS 242 682 239,26 DA/TTC	36 mois
				VRD 18 279 463,50 DA/TTC	
				260 961 702,76 DA/TTC	

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Oum El Bouaghi (Bureau des marchés) dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres

techniques et financières. La commission des marchés compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

ETATS-UNIS Trump suspendu de la plateforme YouTube

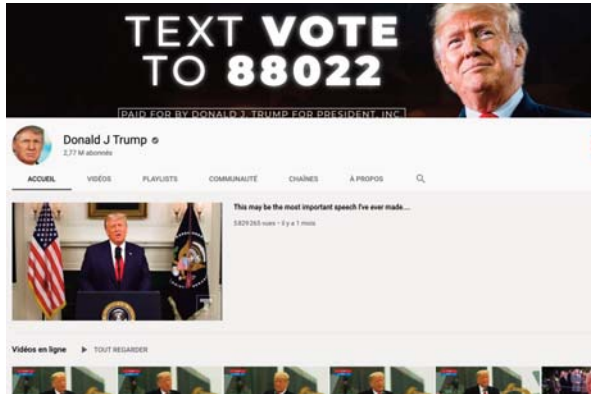
L'ex-président américain Donald Trump a été suspendu de la plateforme de YouTube pour une durée indéterminée, ont rapporté mardi des médias américains.

YouTube, qui avait suspendu une première fois le 13 janvier la chaîne du président sortant (2,77 millions d'abonnés) après la violente invasion du Capitole le 6 janvier, avait annoncé il y a une semaine, à la veille de l'investiture de Joe Biden, prolonger cette suspension de sept jours minimum.

La plateforme américaine de vidéos propriété de Google avait été critiquée pour la lenteur de sa réponse, après des mesures plus radicales d'autres réseaux sociaux.

YouTube a simplement suspendu toute publication de nouvelles vidéos sur la chaîne officielle de l'ancien président.

"Compte tenu des préoccupations concernant des actes de violence toujours potentiels, la chaîne de Donald J Trump restera suspendue", a déclaré une porte-parole de YouTube à Politico.



Séparément, YouTube a confirmé mardi avoir temporairement suspendu l'avocat de l'ex-président, Rudy Giuliani de son programme de "partenaires" pour avoir enfreint de façon répétée les règles de la plateforme sur la désinformation autour des élections américaines.

L'avocat, dont la chaîne a environ 600.000 abonnés, n'a plus accès à certaines

fonctionnalités et ne perçoit plus de revenus des ventes de publicités diffusées avant qu'une vidéo ne commence à jouer. L'ancien maire de New York a alimenté des théories "complotistes" soutenues par de nombreux proches de Donald Trump, selon lesquelles le scrutin présidentiel a été truqué en faveur de Joe Biden.

Rudy Giuliani avait notamment affirmé,

sur son émission sur YouTube, que les "machines électorales de la société Dominion Voting Systems avaient contribué à voler l'élection" à l'ex président républicain. Celle-ci a attaqué lundi en justice, Rudy Giuliani, pour "diffamation", lui réclamant "1,3 milliard de dommages et intérêts pour avoir nui à sa réputation et mis en danger ses employés".

APS

ETATS-UNIS Google cesse de financer les élus opposés à la certification des élections

Google va cesser ses contributions aux parlementaires américains ayant tenté de bloquer la certification des résultats de l'élection présidentielle du 3 novembre, indique mardi, le porte-parole de l'entreprise.



Une décision qui fait suite à l'invasion du Capitole par des partisans de Donald Trump le 6 janvier.

"Après les événements troublants du Capitole, NetPAC (le comité d'action politique de Google, ndlr) a mis en suspens toutes ses contributions le temps de procéder à un examen", a affirmé un porte-parole de l'entreprise dans un communiqué. "Suite à cet examen, le conseil d'administration de NetPAC a décidé qu'il ne ferait pas de contributions durant le cycle électoral actuel à tout membre du Congrès ayant voté contre la certification des résultats de l'élection présidentielle", a fait savoir le responsable.

Après les attaques du Capitole du 6 janvier, plusieurs géants technologiques américains, dont Google, Amazon et Facebook, ont annoncé la semaine dernière la suspension de leurs donations politiques. En colère, une foule de soutien du président sortant Donald Trump, avait envahi le Capitole à Washington, siège du Congrès américain, pour protester contre les résultats de l'élection du 3 novembre. Trump et ses partisans ont contesté pendant des semaines la légitimité de la victoire du démocrate Joe Biden sans pour autant prouver que le scrutin avait été manipulé. Plusieurs élus républicains, dont le sénateur du Texas Ted Cruz et le sénateur du Missouri Josh Hawley, ont pour leur part contesté la validation officielle des résultats de plusieurs Etats-clés, notamment en Arizona, en Pennsylvanie ou dans le Michigan.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBAIN ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE DAR EL BEIDA
N°: 263 / DC / 2021

وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر
ديوان الترقية والتسيير العقاري
للمدار البيضاء

OPGI
DAR EL BEIDA
25 JAN 2021

AVIS DE VENTE DES SERVICES PAR VOIE D'ADJUDICATION N°01/DG/2021 01ER Avis

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida , met en vente par voie d'adjudication au plus offrant, conformément à l'arrêté du 25 février 1998 notamment l'article 03 sous plis cachetés : le droit au bail de locaux à usage services situés au niveau de la cite :

Projet: 278 Logements SELLAM MADANI - DOUIRA

- Les personnes intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service commercial de l'OPGI de Dar El Beida, sis à la Cité Rabia Tahar , Bt M5, Bab Ezzouar Alger, contre la somme de 3.000,00 DA non remboursable.

La date limite de dépôt des offres est fixée à (15 quinze) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

**Projet: 278 Logements SELLAM MADANI - DOUIRA
SERVICES**

N° d'ordre	N° Batiment	N° du SVC	Surface Local (M²)	Mise à Prix	Loyer (HT)	Observation
1	40	1	67,38	5 188 260,00	5 390,40	
2		2	67,38	5 188 260,00	5 390,40	

DK NEWS Anep : 2116001767 du 28/01/2021

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

PROCES VERBAL D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Ouled Fayet annule l'avis d'appel d'offres N° 01/2021 concernant l'opération suivante :

***Approvisionnement en denrées alimentaires des cantines scolaires de la commune de OULED FAYET pour l'année 2021**

- Lot n° 1 : Viande rouge, Viandes blanches et œufs frais,
- Lot n° 2 : Fruits et légumes,
- Lot n° 3 : Alimentation générale et pain
- Lot n° 4 : Produits laitiers et dérivés,

Paru sur les quotidiens nationaux « DK NEWS » et « عالم الأهداف » Publié sur les quotidiens nationaux Le 10/01/2021 ,annulé pour erreur sur le cahier des charges .

Le Président de l'assemblée Populaire et Communal d'Ouled Fayet

DK NEWS Anep : 2116001757 du 28/01/2021

CYCLISME

L'Assemblée élective de la Ligue algéroise fixée au 1er février

L'Assemblée générale élective de la Ligue algéroise de cyclisme (AGE/LAC), initialement prévue mardi, se tiendra finalement le 1er février prochain, a-t-on appris mercredi auprès de cette instance. "L'Assemblée élective se tiendra à partir de 16h00, à la salle omnisports Mokhtar-Aribi d'El-Biar (Alger)" a précisé la LAC, en expliquant son incapacité de tenir cette AGE mardi par "un retard" accusé dans la réception de "l'autorisation de la DRAG" et qui était indispensable à cet effet.

M.Lahcène Begag, actuel membre du bureau de Ligue, est seul candidat à la présidence de l'instance, car il a été le seul prétendant à déposer un dossier complet, dans les délais réglementaires.

La Ligue algéroise de cyclisme avait tenu une première AGE le 9 janvier courant, et avait reconduit l'ancien président Messaoud Daoud pour un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance (2021-2024).

Cependant, la tutelle avait invalidé ce résultat, en demandant à la Ligue algéroise de tenir une autre assemblée, pour élire un autre président, car selon elle, Messaoud Daoud était inéligible.

En effet, ce dirigeant avait fait l'objet d'une suspension de six mois, alors que les règlements en vigueur ne permettent pas aux candidats ayant été suspendus pour plus de trois mois de prétendre à la présidence d'une instance sportive.

C'est ainsi que sur instruction de la tutelle, la Ligue algéroise s'est résolue à tenir une nouvelle AGE, dans le respect des règlements, pour désigner un nouveau président, et ce sera à coup sûr Lahcène Begag, du fait qu'il est seul candidat.

Initialement, Begag devait faire partie du bureau de Mr Messaoud Daoud et l'assister ainsi dans sa nouvelle mission, mais les circonstances ont voulu que finalement, il prétende carrément à la présidence de la LAC.

PANDÉMIE

Bill Gates : «Le sort des JO de Tokyo dépendra du succès des vaccinations»

"Le sort des Jeux olympiques de Tokyo dépendra du succès des campagnes de vaccination contre le Covid-19 à travers le monde" a estimé le milliardaire américain, Bill Gates, dans un entretien paru mercredi dans l'agence de presse japonaise, Kyodo.

"Il faudra voir les progrès accomplis" dans la distribution des vaccins au cours des prochains mois. Je pense qu'il est toujours possible d'organiser les JO comme prévu, si les choses se passent bien", a ajouté le cofondateur et ancien patron du géant technologique, Microsoft.

Bill Gates est très engagé dans la promotion et le financement de la vaccination, notamment dans les pays en développement, via la Fondation Bill and Melinda Gates.

A moins de six mois de la cérémonie d'ouverture, les JO de Tokyo (23 juillet-8 août), reportés d'un an l'an dernier à cause de la pandémie, apparaissent toujours menacés en raison de la recrudescence mondiale du coronavirus et de la circulation de variants potentiellement plus dangereux.

Le Japon connaît actuellement sa pire vague d'infections depuis le début de la crise sanitaire, ce qui a contraint le gouvernement à décréter début janvier un nouvel état d'urgence dans 11 départements du pays, dont celui de Tokyo.

Le Japon a aussi pris du retard par rapport aux Etats-Unis et à l'Europe au niveau de la vaccination. Aucun vaccin contre le Covid-19 n'est encore autorisé dans le pays, un premier feu vert étant attendu le mois prochain. Le gouvernement et les organisateurs japonais ont toutefois répété récemment leur détermination à organiser les JO de Tokyo, même si la vaccination n'était pas largement répandue d'ici là. Le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach avait lui aussi assuré la semaine dernière que les JO de Tokyo se tiendraient cet été comme prévu.

JM ORAN-2022

Rénovation prochaine du réseau d'éclairage du Palais des sports

Le Palais des sports "Hammou-Boutellil" d'Oran bénéficiera prochainement d'une opération de rénovation totale de son réseau d'éclairage devant coûter la somme de 50 millions de DA, a appris l'APS mercredi, auprès de la direction de cette infrastructure concernée par les jeux méditerranéens (JM) prévus dans la capitale de l'ouest en 2022.

Le choix de l'entreprise chargée par cette opération, l'une des dernières avant la réception de cette salle omnisports qui a fait l'objet de vastes travaux de réhabilitation, a été déjà fait, en attendant d'achever les démarches administratives d'usage pour lancer le chantier, a précisé Sid Ahmed Tab.

Le Palais des sports "Hammou-Boutellil" devrait être la première infrastructure sportive concernée par les JM à être réceptionnée parmi les sept autres faisant actuellement l'objet de travaux de rénovation et de mise à niveau en prévision du rendez-vous méditerranéen.

Pratiquement toutes les opérations engagées ont été achevées, y compris le revêtement amovible du parquet doté désormais de quatre tapis dédiés aux disciplines de handball, Basketball, volley-ball et badminton, ce qui constitue une nouveauté dans les salles



de sports en Algérie, selon le même responsable.

Les tribunes de cette salle ont été également équipées de sièges flamboyants neufs.

Pas moins de 4.200 sièges ont été déjà posés et les 800 autres sièges attendent d'être acheminés de l'étranger.

37 caméras de surveillance seront aussi installées, ainsi que la dotation

de la salle d'un système de climatisation, souligne-t-on encore de même source.

D'une capacité d'accueil de 5.000 places, cet équipement doté d'un centre médical de 30 chambres, est programmé pour accueillir les matchs de volley-ball lors de la 19e édition des JM programmés du 25 juin au 5 juillet 2022.

Outre la rénovation de huis infrastructures spor-

tives, Oran s'apprête à réceptionner un complexe olympique d'envergure composé, entre autres, d'un stade de football de 40.000 places, d'une salle omnisports de 6.000 places, d'un complexe nautique contenant deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4.200 places, rappelle-t-on.

ATHLÉTISME

L'Assemblée élective de la Fédération algérienne d'athlétisme reportée

L'Assemblée générale élective de la Fédération algérienne d'athlétisme (AGE/FAA), initialement prévue le 3 février à Alger, a été finalement reportée à une date ultérieure sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris l'APS mercredi auprès d'une source autorisée. Le motif de cet ajournement est lié "à un léger problème organisationnel", car la tutelle a établi "un calendrier

bien défini" pour le déroulement des AGE des différentes fédérations sportives. La nouvelle date à laquelle se tiendra cette assemblée élective, pour la désignation du nouveau bureau qui dirigera l'instance pendant le mandat olympique 2021-2024 n'a pas encore été fixée. Trois candidats ont postulé pour essayer de briguer le poste de président, à savoir le président sortant, Abdelhakim Dib, Kamel

Benmissi (ancien président de la FAA) et Farid Boukais, l'actuel président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou. Leurs dossiers se trouvent actuellement au niveau de la commission des candidatures, composée de M'Hamed Cheboub, Saïd Ahmim et Kamel Moussaoui, qui a reçu également les dossiers de 29 candidats souhaitant briguer un poste au sein du nouveau bureau fédéral.

JO-2020

Un protocole sanitaire strict pour les médias bientôt arrêté

Les médias accrédités aux Jeux Olympiques (JO) et Paralympiques-2020 (JP), reportés à l'été prochain, devraient découvrir la semaine prochaine leurs conditions de travail pendant les deux rendez-vous prévus à Tokyo, ont indiqué les organisateurs.

En raison des contraintes liées aux mesures sanitaires causées par

la pandémie de coronavirus (Covid-19), le comité d'organisation des JO et JP a annoncé la prochaine mise en ligne du "Tokyo Playbook", un document qui détaillera les protocoles imposés aux journalistes et photographes présents sur les lieux. "Le voile serait levé le 4 février avec la mise en ligne du document "Tokyo Playbook+". Je veux être

clair, ce seront des Jeux très différents", a tenu à indiquer la responsable des opérations médias au Comité international olympique (CIO), Lucia Montanarella, lors d'une visioconférence organisée par l'AIPS. Sans entrer dans les détails, la responsable italienne a confié que le nombre de journalistes sera réduit sur les sites, notam-

ment dans les zones mixtes.

Les contacts avec les athlètes seront également revus à la baisse, pour se limiter parfois à des échanges en mode vir tuel.

Enfin, les positions des photographes seront non seulement espacées les unes des autres, mais aussi éloignées de l'action afin d'assurer la sécurité sanitaire des athlètes.

VOLLEY NATIONS LEAGUE

L'édition 2021 organisée dans une bulle sanitaire

La Fédération internationale de volleyball (FIVB) a annoncé que la prochaine édition de la Volleyball Nations League (VNL) se déroulera dans une bulle sanitaire.

"La compétition sera organisée en mai et juin 2021, dans une bulle sanitaire, dans un pays encore à déterminer", a expliqué la FIVB.

L'objectif de cette décision est de protéger la santé des athlètes et des

participants tout en permettant de maintenir la formule sportive initiale de l'événement mondial annuel.

La bulle sanitaire devra accueillir les 16 équipes participantes dans un environnement totalement sécurisé, avec des tests anti-COVID réalisés de façon très régulière.

Un seul lieu de compétition sera choisi pour les matchs de poule puis le Final 6. "Ce concept d'un tournoi

en un lieu unique a été présenté au Conseil de la VNL et validé à l'occasion d'une visioconférence avec les pays participants", a souligné l'instance internationale.

La FIVB s'attèle à susciter les candidatures, parmi les pays concernés, pour trouver une ville-hôte, mais aussi à finaliser le planning des matchs pour la fin du mois de février 2021.

ELECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA La candidature de Zetchi rejetée

La candidature du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, aux élections du Conseil de la Fédération internationale (Fifa), a été rejetée par l'instance internationale, a appris l'APS mardi soir auprès d'une source autorisée.

La même source précise que le motif fait suite à "une suspension disciplinaire de six mois, dont trois avec sursis, infligée à Zetchi au niveau local en 2016", alors qu'il occupait le poste de président du Paradou AC.

Le président de la FAF va contester son inéligibilité à travers un recours, qu'il compte introduire au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne (Suisse), "dans l'objectif d'être réhabilité", souligne la même source.

Avec le rejet de la candidature de Zetchi, trois candidats devraient être retenus pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont le Ma-



rocaïn Fawzi Lekdjaâ, l'Équato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, qui brigue un second mandat.

Zetchi (55 ans) ambitionnait à travers sa candidature, de devenir la deuxième personnalité

sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale élective

de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).

Les élections du Conseil de la Fifa, se dérouleront en marge de la l'Assemblée générale élective (AGE) de CAF, le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

Zetchi réagit au rejet de sa candidature

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, dont la candidature au Conseil de la Fédération internationale (Fifa) a été rejetée, a indiqué mercredi qu'il allait user de son "droit de recours" auprès des instances concernées, tout en révélant les deux causes de son inéligibilité.

"Je voudrais éclairer l'opinion publique au sujet de ma candidature aux élections du Conseil de la Fifa.

Effectivement, j'ai reçu hier (mardi, ndlr), une correspondance de la commission de contrôle de la Fifa qui invalide ma candidature.

Les raisons invoquées est de ne pas avoir mentionné dans le questionnaire deux sanctions, à savoir

une sanction interne prononcée en 2016 alors que j'étais officiel dans mon club, pour une déclaration à la presse, et la seconde est une sanction au niveau de la Confédération africaine (CAF) pour avoir quitté le comité d'organisation du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 au Maroc", a indiqué Zetchi dans une déclaration vidéo diffusée sur le site de la FAF.

Avec le rejet du dossier de Zetchi, trois candidats ont été retenus pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida.

Il s'agit du Marocain Fawzi Lekdjaâ, de l'Équato-Guinéen Gustavo Ndong et d'Abo Rida, qui brigue un second mandat. "J'ai rempli le

formulaire de bonne foi. Aujourd'hui, je ne voudrais pas donner plus de détails, car je veux user de mon droit de recours. Après la décision finale, je vais donner plus d'éclaircissements sur ce dossier", a-t-il conclu. Zetchi (55 ans) ambitionnait à travers sa candidature de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale élective de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan). Les élections du Conseil de la Fifa se dérouleront en marge de l'Assemblée générale élective de la CAF, le 12 mars à Rabat (Maroc).

ELECTIONS DE LA CAF

La FIFA valide les candidatures d'Anouma, Senghor, Yahya et Motsepe

La Fédération internationale de football (FIFA) a donné son feu vert aux candidatures de l'Ivoirien Jacques Anouma, du Sud-Africain Patrice Motsepe, du Sénégalais Augustin Senghor et du Mauritanien Ahmed Yahya, pour l'élection de président de la Confédération africaine de football (CAF), prévue le 12 mars à Rabat, a-t-elle annoncé mercredi dans un communiqué.

"Je suis heureux d'annoncer la validation de ma candidature à la Présidence de la Confédération africaine de football et Vice-Présidence de la Fédération internationale de football par la Commission de Contrôle de la FIFA", a réagi le Mauritanien Ahmed Yahya sur sa page officielle Facebook. Le patron de la

Fédération mauritanienne de football (FFRIM) était, avec le Sud-Africain Patrice Motsepe, l'un des deux candidats, parmi les cinq initialement déclarés, à avoir vu sa candidature partiellement validée par la Commission de gouvernance de la CAF, celles d'Augustin Senghor et de Jacques Anouma ayant été acceptées.

La Commission de Contrôle de la FIFA, elle, a donc donné son aval à la participation de Jacques Anouma, de Patrice Motsepe, d'Augustin Senghor et d'Ahmed Yahya au vote pour remplacer le Malgache Ahmad Ahmad, suspendu cinq ans de toute activité liée au ballon rond et qui espère toujours pouvoir



faire infléchir son sort devant le Tribunal arbitral du sport, et dont la candidature a été rejetée.

Par ailleurs, la Fédération internationale s'est également prononcée sur les dossiers des candidats aux postes de représentants africains au Conseil de la FIFA.

Certains, comme le Nigérian Amaju Pinnick ou le Gambien Lamin Kaba Bajo, ont reçu un satisfecit. En revanche, le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheï-

reddine Zetchi a été recalé, au même titre que la candidature du Congolais Constant Omari Sellemani, l'actuel président par intérim de la CAF.

Rappelons que c'est à la suite d'une décision du Comité d'urgence de la CAF - organe qui rassemble le président, ses trois vice-présidents et deux autres membres du Comité exécutif - que la FIFA a apporté son sceau à ce scrutin du 12 mars dont le dénouement s'annonce imprévisible.

SONDAGE DE L'UAPS

Riad Mahrez et Ismail Bennacer nominés pour le titre de meilleur joueur arabe à l'étranger

Les internationaux algériens Riad Mahrez (Manchester City) et Ismail Bennacer (AC Milan) ont été retenus parmi les footballeurs nominés pour le Prix du meilleur joueur arabe évoluant dans les championnats étrangers décerné par l'Union arabe de la presse sportive (UAPS).

La liste des nominés pour ce titre comprend également l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool), les deux Marocains Achraf Hakimi (Inter Milan) et Yassine Bounou (FC Seville), le Tunisien Wahbi Khazri (AS Saint-Etienne), l'Égyptien Mohamed Elnenni (Arsenal) et l'Irakien Justin Meram (Real Salt Lake, MLS).

En revanche, le titre de meilleur joueur arabe évoluant dans un championnat arabe, est convoité par l'Algérien Baghdad Bounedjah d'Al Sadd (Qatar), le Marocain Sofiane Rahimi (Raja Casablanca), le Tunisien Ali Maaloul (Al Ahly d'Égypte), l'Égyptien Hassine Chahhat (Al Ahly d'Égypte), le Qatar Akram Afif (Qatar/Al-Sadd), le Syrien Omar Al-Souma (Ahly Jeddah), le Koweïtien Soltane Al-Anizi (Al Qadissya), le Saoudien Salem Al Dossari (Al Hilal saoudien), l'Irakien Mohamed Daoud (Al Naft irakien), le Jordanien Salah Rateb (Al Wahadat jordanien), le Palestinien Mahmoud Al Wadi (Pyramids d'Égypte), l'Émirati Ali Mabkhout (AL Jazira émirati) et le Libanais Hassan Maatouq (Al-Ansar libanais).

Par ailleurs, quatre formations se disputent le titre du meilleur club arabe: Al Ahly et Zamalek d'Égypte, Nahdhat Berkane du Maroc et Al Hilal d'Arabie saoudite.

Ces différents prix sont organisés dans le cadre du référendum annuel des stars du football arabe mis sur pied par l'Union arabe de la presse sportive.

Le président du comité du référendum, Badreddine Al-Idrissi, également vice-président de l'union, a indiqué que "compte tenu de la situation sanitaire qu'a connue l'année 2020 en raison de la pandémie du coronavirus et l'arrêt de plusieurs compétitions sportives dans le monde, le référendum sera limité cette année au football seulement". Le référendum sera organisé auprès des journalistes sportifs arabes qui devront choisir chacun trois joueurs dans chaque catégorie et un club parmi les quatre nominés.

"La sixième édition du référendum arabe sera limitée au football pour sa persistance, pour les efforts de ses stars évoluant dans les championnats arabes ou à l'étranger et pour les performances réalisées par les clubs arabes", a précisé le président de l'UAPS, Mohamed Jamil Abdelkader.

Toutes les associations et unions des journalistes sportifs arabes auront jusqu'au 5 février prochain pour remplir les formulaires qui leur seront distribués pour les envoyer ensuite au secrétariat général de l'UAPS.

LIGUE 1 FRANÇAISE (GIRONDINS BORDEAUX) Zerkane : «Je serai de retour dans une à deux semaines»

Le milieu international algérien des Girondins Bordeaux (Ligue 1 française de football) Mehdi Zerkane, indisponible depuis le début de l'année en raison d'une blessure aux ischio-jambiers, a indiqué qu'il sera de retour "dans une à deux semaines".

"Ca va très bien. Ca va mieux, je ne ressens plus aucune gêne. Je poursuis mon programme de rééducation avec le kiné. J'ai retouché la balle. Je pense que d'ici une, à deux semaines je serai de retour", a affirmé Zerkane, dans une déclaration au site officiel du club bordelais. Zerkane (21 ans) s'est blessé lors du match disputé en déplacement le 6 janvier face au FC Metz (0-0), dans le cadre de la 18e journée du championnat.

"Le matin, je commence par un footing de 20 minutes. Après, je cours, je fais beaucoup de 15-15. J'ai perdu un peu physiquement donc j'essaie de rattraper au maximum pour revenir en forme. L'idée est de revenir sur le prochain match, ou celui d'après", a-t-il ajouté.

Zerkane (14 apparitions depuis le début de la saison, ndlr), qui avait opté pour la sélection algérienne aux dépens du Maroc, a signé sa première sélection avec les Verts en novembre 2020, lors de la victoire décrochée au stade du 5-juillet face au Zimbabwe (3-1), pour le compte de la 3e journée des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022.

**LIGUE 1 (JSM SKIKDA)
Younes Ifticène jette l'éponge**

L'entraîneur de la JSM Skikda Younes Ifticène, a annoncé mercredi sa démission, au lendemain de la défaite concédée à domicile face au NA Hussein-Dey (1-0), dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1 de football, a appris l'APS auprès de l'intéressé.

"Ma démission est irrévocable. Ce n'est pas uniquement en raison des mauvais résultats de l'équipe, mais c'est un tout. D'ailleurs, je me trouve actuellement à Alger, et je n'ai nullement l'intention de revenir sur ma démission", a indiqué Ifticène.

Le nouveau promu en Ligue 1 a complètement raté son retour parmi l'élite, après 33 ans d'absence, avec un triste bilan de deux victoires, deux nuls, et six défaites.

Ifticène avait rejoint la barre technique de la JSMS en novembre 2019, en remplacement de Mohamed Benchouia, contribuant grandement à l'accession de l'équipe en Ligue 1. Au terme de la 10e journée, la JSMS occupe la 17e place au classement avec 8 points, en compagnie de l'USM Bel-Abbès.

Lors de prochaine journée, prévue samedi, les coéquipiers de l'attaquant Kheireddine Merzougui effectueront un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie (45h00).

**LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS)
Beldjilali (ASO) vire en tête avec 6 buts**

L'attaquant de l'ASO Chlef Kadour Beldjilali, auteur d'un but lors de la victoire mardi à domicile face au Paradou AC (2-1), a pris seul la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 de football avec 6 réalisations, à l'issue de la 10e journée du championnat.

Beldjilali, muet lors des quatre dernières journées, a retrouvé le chemin des filets sur un coup franc direct imparable (75e), permettant à son équipe de se hisser à la 7e place au tableau, à un point du podium.

La dernière performance individuelle de Beldjilali remontait au 23 décembre dernier, avec à la clé un doublé signé lors de la victoire décrochée chez le nouveau promu la JSM Skikda (4-1).

Dans ce classement des buteurs, le natif d'Oran est talonné de près par quatre joueurs qui comptent cinq buts chacun : Adil Djabout (AS Ain M'lila), Mohamed Amine Amoura (ES Sétif), Hamza Belahouel (CR Belouizdad), et Hamza Koudri (USM Alger).

Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus.

Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Ain M'lila puis Al-Tae Hail/Arabie saoudite) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal/Qatar, puis Al-Wakrah/Qatar), avec 10 buts chacun.

APS

**LIGUE 1 (10E J)
Le leader accroché, première défaite de la saison pour le MCA et le MCO**

L'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, a été tenue en échec mardi à domicile par une solide formation de l'Olympique Médéa (0-0), alors que le MC Alger et le MC Oran ont concédé leur premier revers de la saison, en déplacement respectivement face au WA Tlemcen (1-0) et à l'USM Alger (2-0), à l'occasion de la 10e journée.

Alors qu'elle devait l'emporter pour creuser l'écart sur ses poursuivants, l'Entente s'est heurtée à une surprise formation de Médéa qui a tenu bon face aux assauts des coéquipiers du buteur maison Mohamed Amine Amoura, en dépit du fait d'avoir terminé à dix.

Une contre-performance qui fait les affaires du champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, facile vainqueur à la maison de l'USM Bel-Abbès (3-1).

Un succès qui permet au Chabab de rejoindre le MC Alger à la deuxième place au classement, avec deux matchs en moins.

Le CRB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur central Sofiane Bouchar (80e), ce dernier sera ainsi suspendu pour le choc prévu lors de la prochaine journée, samedi à domicile face à l'ESS.

L'USMBA, dont il s'agit du deuxième revers de rang, confirme sa fragilité défensive et reste la plus mauvaise défense du championnat avec 18 buts encaissés depuis le début de l'exercice.

A l'Ouest du pays, le MCA, qui espérait se racheter après le faux-pas concédé au stade du 5-Juillet face à l'AS Ain M'lila (3-3), a été surpris par le WAT (1-0).

Après un début de saison laborieux pour leur retour parmi l'élite, les Tlemceniens semblent redresser la barre, eux qui enchaînent une deuxième victoire de suite, après celle décrochée lors de Sidi Bel-Abbès (3-2).

L'USMA enchaîne, une première pour Dziri

Invincue jusque-là en dehors de ses bases, la JS Kabylie a concédé son premier revers en déplacement, sur le terrain du NC Magra (1-0).

Les joueurs du nouvel entraîneur Abdelkrim Latrèche respirent et réalisent leur deuxième succès de la saison.

Au stade du 20-Août-1955



de Béchar, la JS Saoura a dû attendre la 86e minute pour inscrire le but de la victoire face au CS Constantine (1-0) et se positionner au pied du podium, avec un match en moins prévu le 3 février à domicile face au MCA.

Le CSC, dont le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani a été acté la semaine dernière, continue de manger son pain noir et se retrouve à une inquiétante 19e et avant-dernière place au tableau avec 7 points seulement et un match en moins à disputer à Alger face au CRB.

De son côté, l'USMA, sous la houlette de l'entraîneur français Thierry Froger, a réussi à enchaîner un cinquième succès de suite, en s'offrant cette fois-ci le MCO (2-0).

Le club oranais a dû terminer la partie en infériorité numérique après l'expulsion contestée du défenseur Boualem Masoudi (45e+2) et du gardien de but Oussama Litim (61e).

A Chlef, le technicien Nadir Leknaoui a réussi ses débuts à la tête de la barre technique de l'ASO en menant son équipe à une victoire renversante face au Paradou AC (2-1).

Menée au score jusqu'à

l'heure de jeu, la formation chélienne a renversé la vapeur grâce à Benzaza (60e) et son buteur attiré Beldjilali (75e). Une victoire qui permet à l'ASO Chlef de se hisser à la 7e place au tableau.

Le PAC, dont l'entraîneur Hakim Malek a quitté son poste à l'amiable, retombe dans ses travers après trois matchs d'invincibilité.

En bas du tableau, la lanterne rouge CA Bordj Bou Arreridj a réussi une belle opération en allant tenir en échec l'US Biskra (1-1). Idem pour le RC Relizane, auteur d'un précieux match nul à l'Est face à l'AS Ain M'lila (0-0).

Auteur d'un triplé lors du dernier match face au MCA (3-3), l'attaquant de l'ASAM Adil Djabout a raté un penalty à un moment crucial de la rencontre (80e).

A l'instar de Djabout, l'attaquant de la JSM Skikda, Kheireddine Merzougui, aurait pu éviter à son équipe la défaite à domicile face au NA Hussein-Dey (0-1), n'était-ce le penalty raté à la 33e minute.

Le nouvel entraîneur du Nasria, Dziri Billel, réalise ainsi son premier succès de la saison, après avoir échoué à le faire sur le banc du CABBA, où il a démarré le championnat.

Résultats et classement

JSM Skikda - NA Hussein-Dey 0-1
CR Belouizdad - USM Bel-Abbès 3-1
US Biskra - CA Bordj Bou Arreridj 1-1
NC Magra - JS Kabylie 1-0
AS Ain M'lila - RC Relizane 0-0
WA Tlemcen - MC Alger 1-0
ES Sétif - O. Médéa 0-0
ASO Chlef - Paradou AC 2-1
JS Saoura - CS Constantine 1-0
USM Alger - MC Oran 2-0

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	23	10
2. CR Belouizdad	18	8
--. MC Alger	18	9
4. JS Saoura	17	9
--. O. Médéa	17	9
--. USM Alger	17	10
7. AS Ain M'lila	16	10
--. ASO Chlef	16	10
9. MC Oran	15	10
--. JS Kabylie	15	10
11. Paradou AC	12	10
12. RC Relizane	10	10
--. WA Tlemcen	10	10
--. NA Hussein-Dey	10	10
15. US Biskra	9	10
--. NC Magra	9	10
17. USM Bel-Abbès	8	10
--. JSM Skikda	8	10
18. CS Constantine	7	9
20. CABBA Arreridj	3	10.

**COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (2020/2021)
L'Algérie veut organiser les finales (FAF)**

La Fédération algérienne de football (FAF) a officiellement introduit une demande auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports afin que l'Algérie puisse accueillir les finales de la Ligue des champions africaine et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, a indiqué l'instance mardi à l'issue de la réunion de son bureau fédéral.

Cette demande fait suite à l'ouverture par la Confédération africaine de football (CAF) des candidatures pour accueillir les finales des compétitions continentales des clubs pour l'actuelle édition. La FAF a également sollicité officiellement la tutelle pour que l'Al-

gérie puisse abriter la phase finale de la CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), selon la même source.

Pour rappel, la CAF avait annoncé le 18 janvier, le lancement de l'appel à candidatures pour l'organisation des finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, prévues en juillet prochain.

Les associations nationales souhaitant présenter leurs candidatures doivent soumettre un dossier détaillant les stades pouvant accueillir les matches, les terrains d'entraînement, les sites d'hébergement ainsi que la lettre de garantie du gouvernement au plus tard

le 26 février prochain. Depuis la saison dernière, les finales des compétitions interclubs se jouent sur un seul match.

La finale de la Coupe de la Confédération se déroulera le 10 juillet et celle de la Ligue des champions aura lieu le 17 juillet.

Cependant, la CAF se réserve le droit de changer les dates sus-mentionnées.

Quatre clubs algériens sont en lice dans les deux compétitions africaines : le CR Belouizdad et le MC Alger en phase de poules de Ligue des champions ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie en 1/16 de finale "bis" de Coupe de la Confédération.

Visite médicale aujourd'hui pour Aké ?

Marley Aké (20 ans) est à Turin depuis mardi. Il devrait passer sa visite médicale dans la journée et s'engager avec la Juventus. Il intégrera d'abord les U23. Selon les informations publiées par La Provence, le jeune phocéen, qui était en discussion avancée avec Le Havre pour un prêt, est arrivé en Italie hier. Il a passé un test de Covid-19 et devrait passer la visite médicale, dans les prochaines heures. Il devrait dans un premier temps intégrer les U23 de la Juve. Franco Tosiya (18 ans), espoir turinois, devrait quant à lui faire le chemin inverse. L'effectif marseillais est profondément remanié, cet hiver. Marley Aké n'était pas parvenu à saisir sa chance durant la première partie de saison, et André Villas-Boas le faisait moins jouer, ces dernières semaines. Avec l'arrivée d'Arak Milik, son temps de jeu aurait certainement encore diminué. Il avait néanmoins disputé 13 matchs, ces derniers mois.



LES LOUPS S'OFFRENT WILLIAN JOSÉ

Wolverhampton a officialisé samedi le recrutement de Willian José, l'attaquant de la Real Sociedad. Le Brésilien de 29 ans s'est engagé avec les Wolves coachés par Nuno Espirito Santo par le biais d'un prêt de six mois comprenant une option d'achat non obligatoire d'un montant estimé entre 20 et 25 millions d'euros, selon le journal Marca. L'ancien joueur de Las Palmas rejoint un club anglais qui occupe la quatorzième place de la Premier League et n'a pas connu la victoire lors des six dernières journées. À court terme, il viendra pallier à l'indisponibilité de l'attaquant mexicain Raul Jimenez, victime d'une fracture du crâne et absent depuis le 29 novembre. Acheté par la formation basque au cours de l'été 2016, contre 6 millions d'euros, Willian José a marqué 6 buts en 21 matches toutes compétitions confondues en 2020-2021, pour 3 buts en 13 rencontres de Liga.

PARIS VEUT PROLONGER DI MARIA

En fin de contrat en juin prochain, Angel Di Maria semble bien parti pour prolonger son bail au sein du Paris Saint-Germain.

Débarqué en provenance de Manchester United contre un chèque de 63 millions d'euros en 2015, Angel Di Maria fait partie des meubles dans le club de la capitale. Malgré tout, l'international argentin arrive à quelques mois de la fin de son contrat. Mais sachant que Mauricio Pochettino compte sur lui, et compte tenu du fait qu'il réalise une nouvelle belle saison, avec quatre buts et dix passes décisives, Paris a envie de le prolonger. C'est donc pour cette raison que Leonardo lui a offert une prolongation au joueur de 33 ans. Désireux de poursuivre son aventure au PSG, Di Maria doit maintenant trouver un terrain d'entente financier avec son club. En quête d'un contrat de deux ans, Di Maria pourrait baisser son salaire, qui tourne actuellement à un million d'euros brut par mois. Un deal qui serait gagnant-gagnant, d'après les dires d'Olivier Bossard. « Di Maria bientôt prolongé au PSG, une bonne idée ? Oui ! Di Maria est apprécié dans le vestiaire. C'est un copain de Neymar. C'est toujours positif dans ce club-là. Il ne va quasiment plus en sélection, donc ça ne pose pas trop de problèmes. En plus, je n'imagine pas le PSG refaire les mêmes erreurs qu'avec Thiago Silva ou Cavani. Paris ne veut plus laisser partir un cadre en fin de contrat. Il faudrait repartir sur un nouveau cycle, ok. Mais Di Maria est toujours un joueur qui rend service. On a souvent critiqué les joueurs du PSG qui se planquaient dans les gros matchs. Ce n'est pas du tout le cas de Di Maria, qui a rendu beaucoup de services au club. Donc pour moi, l'aventure doit se poursuivre », a confié le chroniqueur de L'Équipe d'Estelle, qui espère que l'avenir de Di Maria passera par le PSG, alors que l'Inter, la Juve ou Tottenham l'ont récemment approché.



ZLATAN S'EST EXCUSÉ APRÈS SON EXPULSION

Malgré un joli but pour ouvrir la marque, Zlatan Ibrahimovic (39 ans, 15 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas terminé le derby contre l'Inter Milan (1-2), mardi en Coupe d'Italie. Averti après son altercation avec Romelu Lukaku, l'attaquant du Milan AC a écopé d'un second carton jaune très sévère pour une faute sur Aleksandr Kolov. Une expulsion fatale puisque les hommes d'Antonio Conte, menés à ce moment de la partie, ont finalement renversé la vapeur. Selon l'entraîneur rossonero, Stefano Pioli, l'ancien Parisien a présenté ses excuses à ses partenaires. "Zlatan s'est excusé, comme un grand champion qu'il est", a souligné le coach milanais pour la Rai.

Man City met le paquet pour Alaba !

En fin de contrat avec le Bayern Munich, David Alaba (28 ans, 24 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a été annoncé très proche du Real Madrid. Mais pour le moment, le latéral gauche autrichien n'a toujours pas décidé où il allait poursuivre sa carrière. Selon AS, la Maison Blanche pourrait avoir une mauvaise surprise dans ce dossier. En effet, le média espagnol explique que Manchester City veut mettre le paquet pour attirer Alaba. Alors que le vainqueur de la dernière Liga lui propose un salaire de 11 millions d'euros, la formation anglaise est prête à lui accorder une rémunération annuelle de 14 millions d'euros, hors primes et bonus. De quoi faire réfléchir Alaba...

Ighalo a confirmé son départ

Odion Ighalo ne prolongera pas l'aventure avec Manchester United. Dans un message publié sur Instagram, l'attaquant nigérian a officialisé son départ du club manucien. "Il est si difficile de voir ce rêve prendre fin. Mais je donne à Dieu la gloire de m'avoir aidé à réaliser ce rêve de longue date d'avoir mis un maillot de Manchester United en tant que joueur et de représenter ce grand club, c'était en effet un honneur que je chérirai à jamais et pour lequel je serai reconnaissant", a écrit le footballeur de 31 ans. Prêt en janvier 2020 par le Shanghai Shenhua, et ce jusqu'au 31 janvier, le natif de Lagos va faire son retour en Chine. Barré par Anthony Martial et Edinson Cavani dans l'effectif d'Ole-Gunnar Solskjaer, l'ancien joueur de Watford n'a disputé que quatre matches toutes compétitions confondues depuis le début de l'exercice 2020-2021, pour une seule apparition en Premier League, sans le moindre but marqué.



ALGÉRIE-ETATS UNIS

Boukadoum félicite Antony Blinken pour sa nomination au poste de secrétaire d'Etat

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a félicité mardi Antony Blinken pour sa nomination au poste de secrétaire d'Etat américain.

"Mes sincères félicitations au secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, pour la confirmation de sa nomination aujourd'hui (mardi). J'attends avec intérêt de travailler en étroite collabora-

tion avec lui pour faire progresser les relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats Unis ainsi que l'agenda de paix dans la région et au-delà", a indiqué le ministre sur son compte Tweeter.

Le sénat américain a confirmé mardi, la nomination d'Antony Blinken au poste de secrétaire d'Etat avec une large majorité de 78 voix contre 22. Confident de longue date du président Joe

Biden, Antony Blinken a notamment servi comme numéro deux du département d'Etat au sein de l'administration de Barack Obama, dont Biden était le vice-président.

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

M. Boukadoum reçu par le président Félix Tshisekedi

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a effectué les 25 et 26 janvier 2021, une visite officielle en République Démocratique du Congo (RDC), au cours de laquelle il a été reçu par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Boukadoum a été reçu, en au-

dience, par le président Tshisekedi, à qui il a transmis un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette visite, le chef de la diplomatie a eu des entretiens avec son homologue, Mme. Tumba Nzeza Marie, ministre des Affaires étrangères de la RDC. Le déplacement du ministre à Kinshasa s'inscrit dans le cadre du renforce-

ment des relations bilatérales et de l'examen des voies et moyens de développer la coopération entre les deux pays (Algérie/RDC), ainsi que la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment en prélude à la prise, par la RDC, de la présidence tournante de l'Union Africaine (UA), selon le communiqué.

ALGÉRIE-SOUDAN

M. Boukadoum s'entretient à Kinshasa avec son homologue soudanais

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu mardi en marge de sa visite en République démocratique du Congo (RDC), avec son homologue soudanais, Omar Qamar El Din, avec lequel il a évoqué les relations de fraternité et les questions régionales d'intérêt commun. "En marge de la visite officielle que j'effectue à la RDC, j'ai eu des entretiens mardi avec M. Omar Qamar El Din, ministre des Affaires étrangères du Soudan, pays frère", a tweeté M. Boukadoum, précisant que les entretiens ont permis de "se concerter au sujet des liens de fraternité et des questions régionales d'intérêt commun, notamment la question du barrage de la Renaissance et ses répercussions sur la stabilité de la région". Le ministre des Affaires étrangères effectue une visite officielle en

RDC, au cours de laquelle il a été reçu par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Boukadoum a transmis au président congolais un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et s'est entretenu avec son homologue, Mme. Tumba Nzeza Marie, ministre des Affaires étrangères de la RDC. Le déplacement du ministre à Kinshasa s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, l'examen des voies et moyens de développer la coopération bilatérale, ainsi que dans la perspective de la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment en prélude à la prise, par la RDC, de la présidence tournante de l'Union Africaine (UA).

ENERGIE

M. Attar rencontre les représentants de la Faculté des hydrocarbures pour débattre de leurs préoccupations

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a reçu au siège de son département ministériel, des représentants des étudiants de la faculté des hydrocarbures à l'université M'hamed Bouguera de Boumerdes qui lui ont fait part de leurs préoccupations liées essentiellement à la participation aux concours de recrutement au niveau des différentes entreprises du secteur.

Selon un communiqué publié sur la page officielle Facebook du ministère, la

rencontre qui a eu lieu, mardi, a été une occasion pour les représentants des étudiants de soulever une série de préoccupations liées essentiellement "à la levée des entraves empêchant leur participation à des concours de recrutement au niveau des entreprises du secteur des hydrocarbures à travers l'ensemble du territoire national". A cette occasion, les représentants des étudiants ont préconisé de permettre aux titulaires de diplômes spécialisés dans les hydrocarbures de participer à tout

concours de recrutement dans le secteur.

Le ministre de l'Energie a écouté attentivement les préoccupations des étudiants, leur assurant de "ses contacts avec les ministres du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, El Hachemi Djaoubou et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane pour la tenue d'une réunion de coordination regroupant les trois ministères en vue de parvenir à un règlement définitif de ce dossier", précise le communiqué.

ALGÉRIE-INFLATION

Le taux d'inflation annuel a atteint 2,4% en 2020 (ONS)

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 2,4 % en 2020, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). En 2020 et comparativement à 2019, en dehors des services dont le rythme d'évolution a accusé une baisse, un relèvement a caractérisé les biens alimentaires (+0,2%) et les produits manufacturés (+5,35%), "ce qui a nécessairement influé sur l'évolution du rythme global d'inflation dont le

taux passe de 2% en 2019 à 2,4% en 2020", a indiqué l'Office. A fin décembre dernier les biens alimentaires ont connu une légère variation haussière (+0,2%), qui a été tirée essentiellement par les produits alimentaires industriels avec (+1,07%), malgré une baisse de près de 0,7% des prix des produits agricoles frais.

La baisse, des prix des produits agricoles frais en 2020, est induite notamment par un recul de près de 4,9% des prix des légumes frais, la pomme de terre (-12,1%), la viande de poulet (-7,8%). Par ailleurs, l'office relève que d'autres produits ont connu des augmentations de prix en 2020. Il s'agit des œufs (+10%) des poissons frais (+13,2%) et des fruits frais avec +6,5%. La variation haussière de prix des produits alimentaires industriels, a été tirée, essentiellement, par une hausse de huiles et graisses (+1,01%), des céréales (+1,9%) et des lait, fromage et dérivés avec près de (+1%), a détaillé l'organisme, relevant une "importante" baisse de 6% des prix du sucre.

En 2020 les prix des services ont également enregistré une variation haussière de 1,6% par rapport à l'année d'avant. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de décembre dernier par rapport à celui du mois de novembre 2020, elle est de +0,1%, selon l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,2%, conséquence directe d'un recul de près de 1,4% des produits agricoles frais. Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,9% durant le mois de décembre dernier et par rapport au mois de novembre 2020, selon l'organisme des statistiques. Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de près de +0,5%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition d'un terroriste et arrestation de trois éléments de soutien au terrorisme en une semaine

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tiaret et Khenchla durant la période allant du 20 au 26 janvier en cours, selon un bilan du ministère de la Défense nationale rendu public mercredi.

"Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité en l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 20 au 26 janvier 2021, plusieurs opérations dont les résultats réitérent le haut professionnalisme et l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", indique la même source.

Le MDN précise que "dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des

Forces de l'ANP et des services de sécurité, un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région Militaire", ajoutant qu'il s'agit du dénommé "Larbi Ladi Mahdi, alias Abba, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 au niveau du Sahel.

Ledit criminel avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret et Khenchla". Sur un autre plan et "dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 27 narcotra-

fiquants et saisi, de grandes quantités de kif traité s'élevant à 4 quintaux et 76 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire via les frontières avec le Maroc". A ce titre, les services de la Gendarmerie nationale et les Garde-frontières "ont intercepté, au niveau du territoire de la 2^e Région militaire, 7 narcotrafiants et saisi 359 kilogrammes de kif traité, tandis que 20 narcotrafiants ont été appréhendés et d'autres quantités de la même substance s'élevant à 117 kilogrammes ainsi que 30,594 comprimés psychotropes ont été saisis dans d'autres opérations".

D'autre part, des détachements de l'ANP "ont appréhendé, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Illizi 40 individus et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, 4 véhicules, 73 groupes électrogènes, 42 marteaux piqueurs, 10,4 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de

détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 1,509 tonne de denrées alimentaires destinées à la contrebande".

"Quatre autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 3,000 unités de tabacs, 3,143 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à El-Oued, Mila, Khenchla, Bejaia, Biskra et M'sila. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 72.444 litres ont été déjouées à Adrar, Tébessa, Souk Ahras et In Guezzam.

Dans un autre contexte, les Garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 31 individus, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran et Aïn Témouchent, alors que 29 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Nâama, Tamanrasset et Ouargla"